

Saint Carné

LE MAGAZINE HIVER 2025





LE MAGAZINE HIVER 2025

LE MOT DU MAIRE

L'année 2025 va s'achever, tournons-nous désormais vers 2026.

2026 sera une année d'élection municipale où vous aurez à choisir vos conseillers municipaux pour six ans. Une nouveauté importante cette année, le mode de scrutin change pour toutes les communes (cela aurait déjà été le cas pour SAINT-CARNÉ car elle compte plus de 1000 habitants). En effet, les listes doivent être entières et paritaires. Si un nom est rayé alors la liste est considérée comme nulle. Je sais que cela va changer les habitudes mais c'est le choix du législateur de ne pas stigmatiser untel ou untel.

2026 sera aussi l'année du recensement de la population de la commune. Il se déroulera du 15 janvier au 14 février. Ce dernier aurait dû avoir lieu en 2025, mais du fait de la crise sanitaire de la COVID 19, il a été décalé d'une année. Il est important que tous les habitants se mobilisent pour répondre aux questionnaires afin que la commune conserve et améliore ses capacités d'investissement, et ce afin d'améliorer le cadre de vie de tous. Les deux agents recenseurs recrutés sont Christine GRANVILLE et Charlotte RICARD (les mêmes qu'il y a six ans, elles sont donc expérimentées en la matière). Merci de leur réserver un accueil chaleureux lors de la visite à votre domicile.

C'est aussi avec un certain regret, partagé par le conseil municipal, que l'entente intercommunale avec la commune de TREVRON pour la fourniture des repas des écoliers a pris fin. En effet, les élus de TREVRON ont fait le choix de ne pas recruter un nouveau cuisinier suite au départ en retraite de Sylvie. Nous avons pris acte de leur décision, en leur proposant une prestation de service, comme pour la commune de CALORGUEN, avec un engagement de six ans soit la durée d'un mandat municipal. Notre commune aurait dû recruter

- 02 LE MOT DU MAIRE**
- 03 C'EST NOUVEAU**
- 04 SORTIE JEUNES AU SÉNAT**
- 06 VIE COMMUNALE**
- 10 ENFANCE / JEUNESSE**
- 14 LES ASSOCIATIONS**
- 20 VIE PRATIQUE**
- 22 LES CONSEILS MUNICIPAUX**
- 30 URBANISME & ÉTAT CIVIL**

un second de cuisine pour continuer à fournir les repas et aussi supporter les charges indirectes liées. Cette proposition n'a pas été retenue par nos voisins qui se sont tournés vers une entreprise privée, à contrario de ce qui se passe dans les communes de Dinan Agglomération.

A compter de janvier 2026, SAINT-CARNÉ va devoir contribuer à la nouvelle politique des déchets de Dinan Agglomération avec l'instauration d'une redevance spéciale pour les communes. Celle-ci sera basée sur le nombre de bacs collectés. Cette décision nous oblige à mettre en place un tarif forfaitaire pour les locations privées de l'espace KARNAY en plus du tarif de location. Sur une année pleine, la commune versera environ 2500 euros pour le service de collecte des déchets pour l'ensemble de ses bâtiments.

Enfin, la mairie reçoit de plus en plus de remarques concernant les croûtes de chiens sur les trottoirs ainsi que sur les routes et chemins. Il est important, dans le cadre de la salubrité publique et pour le « bien vivre ensemble », que les propriétaires utilisent des « sacs à croûtes ».

Je vous donne rendez-vous le 3 janvier 2026 à 19h00 pour la cérémonie des vœux à l'espace KARNAY.

Je vous souhaite, au nom de toute l'équipe municipale, à toutes et à tous de très belles fêtes chaleureuses de fin d'année.

Ronan TRELLU
Maire de Saint-Carné



BULLETIN MUNICIPAL HIVER 2025

Directeur de la publication : Ronan TRELLU, Maire.
Chargés du bulletin : Typhène HEYDON, Anne-Hélène CRESPEL, Nathalie GUERIN, Anne-Sophie LEROUX, Jérôme RICARD.

Participation et crédits photos: Mairie de Saint-Carné, Associations, Pandao, Jean-Baptiste CANIVET, Adobe Stock.

Création graphique : Pandao, Le Hinglé.

Impression : Imprimerie Auclerc, Taden.

SOMMAIRE

C'EST NOUVEAU

AVEC LA LIGNE 7 LE DINAMO! PASSE MAINTENANT PAR SAINT-CARNÉ !

C'est la bonne nouvelle de la rentrée pour vos déplacements ! La commune de Saint-Carné est désormais desservie par la ligne 7 du réseau DINAMO! Une solution de transport simple, régulière et 100% gratuite pour rejoindre Dinan.

Que ce soit pour aller travailler ou pour une sortie, le bus offre une vraie alternative à la voiture individuelle. Fini le stress du stationnement et le coût du carburant : il suffit de monter à bord.

DINAMO! c'est quoi ?

Porté par Dinan Agglomération, le réseau DINAMO! a pour vocation de faciliter les déplacements de tous les habitants. Son principe fondateur est simple : la gratuité totale pour les usagers. Jusqu'ici concentré sur le cœur urbain et certaines liaisons, le réseau s'est considérablement étoffé en septembre dernier avec la création de nouvelles lignes périurbaines régulières.

Où et quand prendre le bus ?

Le point de rendez-vous est fixé à l'arrêt « Rue de la Forge » (dans le bourg). La ligne 7 (Broons ⇔ Dinan) propose des horaires adaptés

aux journées de travail ou aux sorties, du lundi au samedi :

Pour aller à Dinan (Rue Deroyer)

- ➔ lun. au ven. 08h11 (arrivée 08h26)
- ➔ mer. et sam. 14h11 (arrivée 14h26)

Pour revenir à Saint-Carné (Rue de la Forge)

- ➔ mercredi 09h00 (arrivée 09h15)
- ➔ jeudi 12h20 (arrivée 12h35)
- ➔ lun. au ven. 18h15 (arrivée 18h30)
- ➔ samedi 18h45 (arrivée 19h00)

Comment ça marche ?

- ➔ C'est gratuit : Aucun ticket ni abonnement n'est nécessaire. L'accès est libre.
- ➔ C'est simple : Présentez-vous à l'arrêt quelques minutes avant l'heure.
- ➔ Pour qui ? Pour tous ! Jeunes, actifs, seniors...

Pour consulter l'ensemble des arrêts et vérifier les horaires en période de vacances scolaires, rendez-vous sur dinan-agglomeration.fr ou téléchargez l'application mobile.

SHIATSU À SAINT-CARNÉ

Solène Canivet installe son cabinet de Shiatsu sur chaise et Shiatsu bien-être sur futon à Saint-Carné au 6, rue de l'Eglise.

Cette nouvelle activité est née d'une reconversion professionnelle engagée après la découverte du shiatsu lors d'une journée citoyenne organisée dans la commune. Séduite par les bienfaits rapides de cette pratique, notamment sur des douleurs chroniques liées au sport, elle décide alors de se former.

Actuellement en deuxième année d'une formation de trois ans, Solène Canivet est déjà praticienne certifiée en shiatsu sur chaise. Elle intervient auprès de tous les publics, au cabinet, en entreprise ou lors d'événements. Elle propose également des séances de shiatsu bien-être sur futon, réservées aux femmes, dans une approche centrée sur la détente et le mieux-être.

- ➔ Pour les prises de rdv :

Tél. 06 27 16 01 59

Email : solene.canivet@gmail.com



SAINT-CARNÉ COURT : UNE COMMUNE QUI A DU SOUFFLE !

L'élan sportif né lors du dernier Relais des Villages ne s'est pas essoufflé, bien au contraire ! Depuis début novembre, un nouveau groupe de course à pied, informel et convivial, a vu le jour à Saint-Carné. L'objectif ? Garder la forme, tisser des liens et préparer doucement mais sûrement la prochaine édition du célèbre Relais.

Que vous soyez un coureur du dimanche ou un habitué des baskets, vous avez désormais deux rendez-vous hebdomadaires pour partager votre foulée avec d'autres Carnéens. Loin de la compétition pure, l'esprit se veut avant tout « promenade » et plaisir.

Deux créneaux pour tous les rythmes

Le groupe propose deux formats pour s'adapter à toutes les envies :

- ➔ Le **samedi matin (Détente & Nature)** : Rendez-vous à 9h30 en bas des Bas-Villots, au bord de la Rance. Au programme : une belle balade de 10 km à allure tranquille pour profiter du cadre tout en discutant.

- ➔ Le **dimanche après-midi (Intergénérationnel)** : Rendez-vous à 17h00 devant l'église, dans le bourg. Ce créneau court de 20 minutes est particulièrement adapté aux jeunes (dès 12 ans) et aux familles, encadré par un adulte pour courir en toute sécurité.

Objectif Relais des Villages

Si la convivialité est le moteur principal, le groupe garde dans un coin de la tête le prochain Relais des Villages. « On mettra sûrement en place des séances plus spécifiques à l'approche de l'épreuve », précise Jean-Baptiste Canivet, en charge de l'animation du Relais pour la commune. Une excellente manière de se remettre en jambes avant le grand jour !

Envie de nous rejoindre ?

Pas d'inscription compliquée, il suffit de venir ! Pour intégrer le groupe d'échange et être tenu au courant des sorties, **flashez simplement le QR Code ci-contre.**

À vos baskets !



SORTIE JEUNES AU SÉNAT

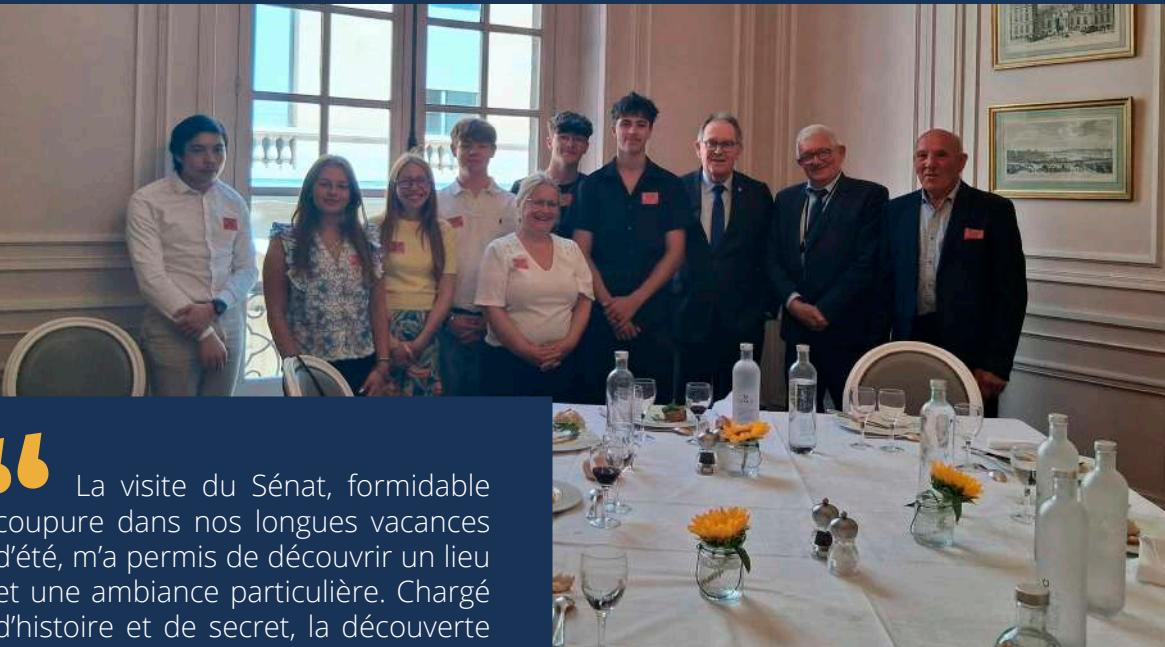
Le conseil municipal des jeunes en visite au Sénat, le 9 juillet 2025, accompagné par deux élus madame Anne-Sophie LEROUX et monsieur Allain HOUEL.

A la descente du train à Montparnasse, premier bain de foule dans le hall de la gare. Direction le métro afin de rejoindre la tour Eiffel. Début de la marche à pied par les grandes avenues, visite de l'esplanade du Trocadéro d'où nous découvrons une vue magnifique, en enfilade du Louvre, de la Pyramide et de plusieurs grands monuments. Poursuivant notre marche, nous sommes en face de l'Arc de triomphe, émerveillement de tous devant le monument. Descente à pied des Champs Elysées et visite sans s'attarder des grandes enseignes et beaux magasins.

Accueil très chaleureux par la conseillère du Sénateur qui nous a accompagnés dans la cour intérieure du Sénat. Rejoint par le sénateur des côtes d'Armor, nous nous dirigeons vers la salle de restauration dressée pour nous.

Repas très apprécié par tous. Discussions avec nos hôtes et visite commentée par le sénateur. Rappelons que le Sénat a été mis en place sous Napoléon Bonaparte. Dorures, peintures, fresques, tapisseries, mobilier, sculptures nous ravissent. Nous avons pu assister et écouter les questions au gouvernement.

Nous noterons le respect qui règne dans cet hémicycle, l'écoute des sénateurs, l'aspect consensuel. Pour nous, les accompagnateurs, cette journée fut bien remplie avec 15km de marche, mais pleine de découvertes positives sur l'accueil, le respect de l'institution, la bienveillance à notre statut d'élu local. Pour les jeunes, cette journée les a impressionnés. Ils en garderont certainement un bon souvenir.



“ La visite du Sénat, formidable coupure dans nos longues vacances d'été, m'a permis de découvrir un lieu et une ambiance particulière. Chargé d'histoire et de secret, la découverte de cet endroit nous a été faite par monsieur le sénateur Gérard Lahellec permettant une immersion complète dans la vie politique du Sénat.

— Amaury



“ J'ai beaucoup aimé la visite du Sénat, elle a été très intéressante. C'est un bâtiment que l'on a rarement l'occasion de voir, ce qui a rendu sa visite d'autant plus captivante. Ensuite, c'était assez impressionnant de voir des personnalités politiques en vrai, que l'on voit d'habitude à la télé. Enfin, les discussions avec le sénateur étaient très intéressantes.

— Luc

“ C'était une visite passionnante et un moment incroyable à Paris qui restera un très beau souvenir

— **Emily**



“ C'est une chance d'avoir pu vivre cette journée. En effet, partir à Paris pour une visite du Sénat est une chose exceptionnelle. Nous avons visité Paris à pieds et découvert des sites des JO.

L'accueil au Sénat était digne de personnes VIP. Nous avons visité la bibliothèque, les bureaux et vu des plafonds d'exceptions. Nous avons été accueillis dans un salon privé pour le déjeuner en présence d'un sénateur. Le repas était royal, la viande à tomber !!! Nous avons aussi assisté à une séance avec toutes les conditions strictes pour y assister.

Bref, une journée extraordinaire qui laisse des souvenirs indélébiles. Merci pour tout ça.

— **Loann**



REMISE CARTES ÉLECTORALES

Les jeunes qui ont effectué leur recensement à la mairie de Saint Carné, à leurs 16 ans, sont automatiquement inscrits sur les listes électorales à leur majorité.

Les jeunes majeurs sont invités le samedi 31 janvier à 11h30, salle du conseil, au-dessus de la mairie, pour la remise de leur carte électorale.

Celle-ci leur servira pour voter les 15 et 22 mars 2026.

Tous les jeunes qui sont nés en 2007-2008, qui se sont faits recenser à Saint Carné, et qui n'ont pas reçu d'invitation à la remise des cartes électoralles sont invités à contacter la mairie.

ARGENT DE **POCHE**



5 jeunes ont effectué une opération argent de poche du 7 au 11 juillet.

Ils ont contribué au grand nettoyage estival de l'école, commencé le nettoyage du cimetière et peint l'ancienne cantine (qui est devenue le nouvel accueil périscolaire).

RECENSEMENT DE LA **POPULATION**

Cette année, la commune de Saint Carné réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du jeudi 15 janvier 2026

COMMENT ÇA SE PASSE ?

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en main propre. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est simple et rapide pour vous. Moins de formulaires imprimés, c'est aussi plus économique pour la commune et plus responsable pour l'environnement !

Vous n'avez reçu aucun document d'ici le 15 janvier 2025, contactez la commune au 02.96.83.58.22 ou par email à mairie@saintcarne.com

Les agents recenseurs sont Charlotte RICARD et Christine GRANDVILLE qui ont déjà effectué le recensement en 2020.

POURQUOI ÊTES-VOUS RECENSÉS ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et sur les logements, etc.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

- ➊ **Déterminer la participation de l'État au budget** de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement
- ➋ **Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies**, etc.
- ➌ **Identifier les besoins notably** en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

Par exemple, grâce aux résultats du recensement de la population, nous avons bénéficié de dotation qui ont permis de faire des investissements un peu plus importants (exemple : restaurant scolaire, aménagement du tertre, liaison douce..)

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter : Typhène HEYDON, coordinatrice du recensement pour la commune - Tél. **02.96.83.58.22**.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.



MUNICIPALES 2026

QUESTIONS / RÉPONSES

Q : Quand ont lieu les élections municipales ?

R : Les scrutins se tiendront les dimanches 15 et 22 mars 2026, de 8h à 18h, à l'Espace Karnay

Q : Qui peut voter ?

R : Tous les électeurs inscrits sur les listes électorales de la commune — Français et ressortissants de pays de l'Union européenne — peuvent participer.

Pensez donc à vérifier votre inscription dans votre mairie si vous n'êtes pas certain·e d'être bien enregistré·e.

Q : Quelle est la nouveauté pour 2026 concernant le mode de scrutin ?

R : Pour toutes les communes — même les plus petites — le mode de scrutin sera un scrutin de liste paritaire (alternance homme/femme).

Autrement dit : on vote pour une liste complète, et non plus pour des candidats isolés ou personnalisés comme avant dans les petites communes.

Q : Le "panachage" est-il toujours possible ?

R : Non. À partir de 2026, le panachage — c'est-à-dire la possibilité de modifier un bulletin (rajouter, rayer des noms, modifier l'ordre) — est supprimé. Les bulletins de vote maintenant sont "bloqués".

Q : Pour se présenter, que faut-il prévoir ?

R : Il faut déposer une liste complète ou "quasi-complète", respectant la parité H/F. Dans les petites communes, la liste peut exceptionnellement comporter jusqu'à deux candidats de moins que l'effectif légal du conseil.

Le dépôt des listes doit se faire selon les délais fixés par le code électoral (souvent quelques semaines avant le scrutin).

Q : Que signifie "parité obligatoire" ?

R : Chaque liste doit alterner hommes et femmes — par exemple : homme, femme, homme, femme..., ou l'inverse — pour garantir l'équilibre entre les deux sexes dans le conseil municipal.

Q : Pourquoi ce changement ?

R : Ces réformes visent à :

- ➡ harmoniser les règles électorales entre toutes les communes (petites ou grandes) ;
- ➡ renforcer la parité et la représentation équilibrée des femmes dans les conseils municipaux ;
- ➡ simplifier le processus et favoriser la cohésion des équipes municipales, en particulier dans les communes rurales où autrefois le nombre de candidatures pouvait être très faible.

TRAVAUX VOIRIE

TRAVAUX DE SÉCURITÉ ROUTE DE LA CROIX DU CHESNE

Les travaux de sécurité suivants ont été réalisés en septembre 2025 sur la route de la Croix du Chesne :

- ➡ l'aménagement d'un plateau ralentisseur
- ➡ l'aménagement de 2 liaisons douces

Ces travaux ont été dirigés par la Ville de Dinan avec laquelle la commune de Saint-Carné a signé une convention de participation financière exceptionnelle aux équipements publics pour un montant de 69 187.80€ TTC.



TRAVAUX ROUTE DÉPARTEMENTALE N°26 RUE DE L'ÉCOLE

La route départementale n°26 traversant le bourg a été rénovée au mois de septembre 2025 :

- ➡ La commune a pris en charge le rabotage d'une partie de la couche de roulement, la remise à niveau des tampons eaux pluviales, le raccordement par rapport aux bateaux suite à leur relèvement et le raccordement bitume par rapport aux trottoirs.
- ➡ Le Département a pris en charge la réalisation de la couche de roulement.

C'est l'entreprise EUROVIA qui a réalisé ses travaux - Le coût pour la commune est de 55 176.00€ TTC



REPAS DES AÎNÉS



Dimanche 19 octobre 2025 : c'était le grand jour du repas des aînés, avec pour thème... la classe ! Dès l'entrée dans la salle, on se serait cru de retour à l'école — sauf qu'ici, maîtresses et élèves avaient troqué cahiers et ardoises contre rires, musique et bonne humeur. Les élus eux-mêmes avaient revêtu l'uniforme de l'école le temps d'un spectacle cabaret unique en son genre.

À table, les convives ont dégusté un savoureux repas préparé et servi avec soin par le traiteur Pain d'Épices de Taden. Et pour prolonger la fête, l'irremplaçable Anne Laora, chanteuse et animatrice bien connue, a enchaîné les morceaux avec talent — chacun a pu reprendre en choeur, taper des mains, ou se laisser bercer par la mélodie.

Cette journée a été un beau moment de partage et de solidarité intergénérationnelle, permettant à nos aînés de se réunir, d'échanger et de profiter d'un moment festif au sein de la commune.



EXPOSITION AU TERTRE

Depuis mai, le bois du Tertre accueille, à proximité de la tyrolienne, une exposition photographique consacrée à la faune locale.

Imaginée par Patrice Dumas, président de l'association Culture Nature Découverte Bretagne Saint-Carné, cette installation en plein air réunit une vingtaine de clichés commentés.

L'eau comme la forêt sont une source de vie. Préservons cette richesse pour l'avenir de tous. Aimer la flore et la faune c'est respecter l'environnement quel plaisir de profiter de ce que nous offre la nature.

— Patrice Dumas

Photographe amateur et amoureux de nature, Patrice entend ainsi permettre aux habitants de mieux connaître les espèces qui vivent autour d'eux et de les inciter à adopter des gestes favorisant leur préservation.



CÉRÉMONIE 11 NOVEMBRE

Mardi 11 novembre 2025, la cérémonie commémorative s'est tenue devant le monument aux morts. À 11 h30, la sonnerie aux morts a retenti et une minute de silence a été observée en mémoire de tous les "Morts pour la France". Un dépôt de gerbes a été effectué par les élus. Les enfants présents ont déposé des roses blanches.

La cérémonie a permis un moment de recueillement et de fraternité, rappelant l'importance du devoir de mémoire et le respect de ceux qui se sont sacrifiés. Nous remercions toutes les personnes — petits et grands — qui ont participé. Que ce souvenir inspire respect et solidarité pour les générations futures.

MUTUELLE COMMUNALE

La commune de SAINT-CARNE a mis en place un dispositif de mutuelle communale afin de faciliter l'accès à une complémentaire santé pour tous ses habitants.

Le principe est simple : la municipalité se lie par un partenariat avec les agences Groupama.

Grâce à cet engagement, les habitants peuvent bénéficier de tarifs préférentiels et de conditions avantageuses sur leur mutuelle. Ce partenariat a pour objectif de réduire le coût de couverture santé, tout en laissant à chacun la liberté de choisir la formule la plus adaptée à ses besoins.

Les conseillers de l'agence Groupama Dinan présenteront en détail leurs offres, les niveaux de garanties disponibles ainsi que les remises accordées aux habitants de la commune lors d'accueil public. Les dates sont les suivantes : jeudi 29 janvier 2026, jeudi 26 Février 2026 ainsi que le jeudi 26 mars de 10h à 12h15.



TRANSFERT PÉRISCOLAIRE

Depuis la rentrée, l'accueil périscolaire a quitté ses anciens locaux pour s'installer dans l'ancienne cantine de l'école — après les travaux réalisés durant l'été par les agents des services techniques. Ce nouveau cadre offre désormais un espace plus vaste, lumineux et chaleureux.

Les enfants ont vite adopté ce nouvel environnement, appréciant particulièrement la superficie agrandie et la qualité de l'espace, très propices aux activités variées. Grâce à ce lieu spacieux et fonctionnel, l'organisation des ateliers et des temps de jeux est plus fluide, tandis que le confort et la sécurité — pour les enfants comme pour le personnel — sont nettement améliorés.

Ce déménagement marque un véritable tournant pour le service périscolaire : il offre des conditions optimales pour le bien-être, le développement et l'épanouissement des enfants accueillis. Il reste maintenant à s'approprier pleinement ce lieu, à le personnaliser, pour le rendre encore plus accueillant et convivial.



L'ÉCOLE

NOUVEAUTÉS À L'ÉCOLE : UN NOUVEL ENSEIGNANT ET L'ACCUEIL DE 4 TPS

L'école a accueilli dès cette rentrée **un nouvel enseignant, M. Robert**, qui prendra en charge la classe des **CM1/CM2**. Son arrivée permettra d'assurer une continuité pédagogique sereine et dynamique pour les élèves du cycle 3. L'équipe éducative se réjouit de cette nouvelle collaboration, qui s'inscrit dans la volonté de renforcer l'accompagnement scolaire et le suivi des apprentissages.



De gauche à droite : Siméon NGUEN-VAN, enseignant, Céline Demard, ATSEM, Sandrine Guéguen, ATSEM et responsable périscolaire, Julien Robert, enseignant, Sylvie Lainé, enseignante, Séverine Lemoine, enseignante, Emilie Borderieux, Directrice, Agathe Tranchevant, enseignante. Absente : Maguelone Luthereau.

Par ailleurs, à partir de janvier, l'école ouvrira ses portes à **quatre nouveaux élèves de Très Petite Section (TPS)** dans la classe de Mme Lemoine. Cet accueil progressif permettra aux plus jeunes de découvrir le milieu scolaire dans de bonnes conditions, tout en bénéficiant d'un encadrement adapté. Ces deux évolutions témoignent de la vitalité de l'établissement et de son engagement à répondre au mieux aux besoins des familles et des élèves.

VIE SCOLAIRE À L'ÉCOLE : PROJETS, ACTIVITÉS ET NOUVEAUTÉS



L'école poursuit son dynamisme pédagogique avec de nombreux projets et activités pour cette année scolaire.

Bibliothèque et sorties nature

Plusieurs classes fréquentent la bibliothèque municipale toutes les deux semaines, favorisant la découverte de la lecture et la culture.



Les classes élémentaires bénéficient également d'activités en plein air avec des séances régulières à l'**école au Bois du Têt**, rendues possibles grâce à la collaboration des parents et de la mairie.

Journée contre le harcèlement

Le **6 novembre**, tous les élèves étaient habillés en bleu pour la journée nationale contre le harcèlement. Des débats ont été organisés dans chaque classe afin de sensibiliser les enfants et de favoriser un climat scolaire respectueux.



Labels et interventions

L'école a obtenu le label niveau 1 pour la méthode de préoccupation partagée PHARE, soulignant son engagement dans le bien-être des élèves. Par ailleurs, un intervenant en arts du cirque est venu animer des ateliers du CE2 au CM2, enrichissant l'offre culturelle et artistique.

Thème de l'année et projets artistiques

Le thème de l'année est "Les arts sous toutes ses formes". Tous les projets des classes seront orientés vers les arts : cinéma, dessin, danse, sculpture, et bien plus. Dans ce cadre, l'école a participé au **Festival du court métrage de Dinan le 20 novembre**.



Soutien aux projets et co-gestion avec les parents

La vente de livres "Lire c'est Partir", organisée en co-gestion avec des parents bénévoles, contribue au financement des projets de l'école via l'OCCE.

Activités sportives et innovations pédagogiques

La classe de CE2-CM1 a commencé son cycle piscine à la piscine des Pommiers, deux fois par semaine. L'école a également reçu des tablettes et du matériel offerts par l'APE et la mairie pour mettre en place des classes flexibles et favoriser un enseignement différent, notamment lors des projets ouverts.

Chorale et spectacles

Toutes les classes participent à la chorale, avec démonstration et spectacle prévu le soir de la fête de Noël organisée par l'APE.



(dessins, peintures, photographies, images numériques, collages, poésies visuelles, etc.), toutes présentées au format A4, et toutes conçues à partir d'une même invitation. Le libellé de cette invitation change à chaque édition.

Le jour J, les réalisations sont suspendues par des pinces à linges à des fils tendus en extérieur, dans des espaces publics ou privés. Éphémère et internationale, l'installation ne dure qu'une seule journée et se déploie à travers le monde entier. La Grande Lessive® a lieu deux fois par an, un jeudi, en mars et en octobre.

La classe échec, renouvelée cette année du GS au CM2, permet aux élèves de s'initier et de progresser dans ce jeu stratégique. Les inscriptions sont ouvertes pour une rencontre inter-écoles.



Clubs et activités complémentaires



Nous avons aussi participé à **La Grande Lessive®** du 16 octobre 2025 : « Nuit et jour, réfléchir les lumières ! ».



La Grande Lessive® est une œuvre d'art qui détourne le dispositif des « Grandes lessives » collectives d'antan. Participative et citoyenne, elle engage celles et ceux qui souhaitent tenter l'expérience.

La forme ? Une installation de réalisations artistiques diverses

Les projets des GS-CP

Les lutins farceurs

Jeudi 28 novembre, Edgar (notre mascotte) est arrivé en classe avec deux colis et une lettre. Nous avons lu la lettre et ouvert les colis. Père-Noël est passé à l'école nous déposer deux lutins : Zébulon et Crapule ! Il nous a donné une mission : écrire chaque jour dans un petit cahier les bêtises de ses deux protégés...

Sortie au cinéma

Jeudi 21 novembre, nous sommes allés au cinéma pour le festival des courts-métrages. Nous avons adoré les cinq petits films de l'hiver.

Elevage d'escargots

Pendant quelques semaines, nous avons eu des escargots en classe. Nous les avons observés, nourris, soignés. Nous avons même eu quelques bébés ! Nous les avons ensuite installés dans l'herbe près de la boîte à insectes de la cour. Peut-être que vous en croiserez certains !



ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

L'année 2025 a été particulièrement riche pour le service périscolaire. De nombreux ateliers et projets ont été proposés aux enfants, favorisant la créativité, la curiosité, le vivre-ensemble et la citoyenneté. Retour sur les temps forts de l'année.



ATELIERS CRÉATIFS – FRESQUES ET BRICOLAGES

Tout au long de l'année, les enfants ont participé à divers ateliers de bricolage développant la créativité, la motricité fine et le plaisir de créer ensemble.

Parmi les projets réalisés :

- ➡ Fresque "Bonne Année"
- ➡ Créations de Pâques
- ➡ Atelier d'automne

Une attention particulière a été portée, comme chaque année, à la découverte de nouvelles techniques artistiques.

INITIATION AUX ÉCHECS

La continuité entre les temps scolaires et périscolaires a permis la mise en place d'un atelier d'initiation aux échecs. Cette activité, très appréciée des enfants, **favorise la logique, la concentration et l'esprit stratégique.**

Les règles de base, le déplacement des pièces ainsi que les premières notions tactiques sont déjà bien intégrées pour certains. Cet atelier développe également la patience, la maîtrise de soi et l'analyse, dans un cadre calme et stimulant.

ATELIERS CUISINE

Grâce au partenariat avec **Le Pôle Dame**, les enfants ont bénéficié tout au long de l'année d'ateliers cuisine.

Ces temps ont permis de développer la découverte sensorielle, le travail d'équipe, la créativité et la gourmandise, tout en respectant les règles d'hygiène et de sécurité.

Réalisations proposées :

- ➡ galettes des rois poire-chocolat,
- ➡ crêpe party,



- ➡ nids de Pâques en chocolat,
- ➡ gâteaux aux prunes, au chocolat et aux carottes.

Ces ateliers ont favorisé le partage inter-âges et de beaux moments de convivialité.

ATELIER SCIENTIFIQUE « AVENTURIERS DE L'AIR »

Dans le cadre des activités scientifiques et manuelles, les enfants ont participé à un atelier autour du vol et de l'aérodynamisme.

Au fil des séances, ils ont découvert les **notions d'apesanteur et de portance de l'air à travers différentes expériences**, puis mis en pratique leurs connaissances en réalisant :

- ➡ un **Boeing en polystyrène**, pour comprendre la légèreté et la stabilité,
- ➡ un **boomerang en bois**, nécessitant précision et ponçage,
- ➡ des **cerfs-volants en fibre de verre**, personnalisés selon la créativité de chacun.

Les essais en extérieur ont favorisé la curiosité scientifique, la coopération et la valorisation du travail manuel et expérimental.

PROJET SOLIDAIRE – FIL ROUGE 2025

Collecte de bouchons

Tout au long de l'année, le service périscolaire a mené un projet citoyen et écologique autour de la collecte de bouchons en plastique et en liège.

Les enfants, sensibilisés au recyclage et à la solidarité, ont participé activement au tri et au dépôt des bouchons dans un baril installé à l'entrée du point maternel.

Grâce à l'implication des enfants et de leurs familles, **trois barils complets** ont été collectés en 2025.

Les bouchons sont recyclés pour fabriquer du mobilier de jardin, puis revendus afin de financer du matériel destiné à des enfants en situation de handicap. Ce projet a permis de renforcer la conscience écologique et solidaire des enfants.

JOURNÉE DE SENSIBILISATION CONTRE LE HARCÈLEMENT

Dans le cadre de la lutte contre le harcèlement scolaire et périscolaire, une journée de sensibilisation a été organisée sur l'ensemble des temps éducatifs.

Pour marquer cet engagement, élèves et équipes éducatives se sont **habillés en bleu**, couleur officielle de la mobilisation. Des temps d'échanges, des affichages informatifs et la mise à disposition du numéro **3020** ont été proposés aux enfants, aux familles et aux équipes.

L'école dispose également d'enfants « **ambassadeurs** », facilitant l'écoute et la prise de parole.

COLLECTE DE JOUETS

Le service scolaire et périscolaire, avec le soutien de l'APE, a organisé une collecte de jouets en partenariat avec **Century 21**.

Les jouets collectés ont été redistribués par quatre associations dinannaises : **Restos du Cœur, Secours**





Populaire, Banque Alimentaire et Croix-Rouge, afin d'offrir un Noël rempli de joie aux enfants bénéficiaires.

Un grand merci aux enfants et aux familles pour leur mobilisation et leur générosité.

PROJET « ZÉRO GASPILLAGE » AU RESTAURANT SCOLAIRE

La **lutte contre le gaspillage** alimentaire s'est poursuivie avec plusieurs actions concrètes :

- ⊕ mise en place d'une **table anti-gaspillage**,
- ⊕ choix entre deux formats d'assiettes : « petite faim » ou « grande faim »,
- ⊕ pichets d'eau remplis à moitié,
- ⊕ pesées des déchets en partenariat avec **Dinan Agglomération**.

Les élèves de **CM1 - CM2** se sont particulièrement investis dans les pesées et l'analyse des résultats, en lien avec les apprentissages scolaires.

Un **challenge inter-classes** a également été organisé, accompagné d'une signalétique ludique.

Enfin, les serviettes en papier ont été remplacées par des **serviettes en tissu**, lavées quotidiennement. Ces mesures ont permis une réduction significative des déchets.



ANIMATIONS « DÉCOUVERTE DES SAVEURS ET DES MÉTIERS »

Des animations ont été proposées avec un fournisseur du restaurant scolaire autour de l'éducation au goût et de la découverte des métiers.

Les enfants ont découvert le **métier de grossiste**, la provenance des produits et la saisonnalité, notamment à travers une dégustation de différentes variétés de tomates.

Une seconde animation a porté sur la **découverte de plusieurs types de laits** : lait ribot, soja, brebis et amande.

Ces expériences sensorielles ont éveillé la curiosité gustative et favorisé une alimentation plus consciente et responsable.



ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE – AIDE AUX DEVOIRS

Des séances d'aide aux devoirs sont proposées les lundis et jeudis. Elles permettent aux enfants de travailler dans un cadre calme et bienveillant, favorisant **l'autonomie, la méthodologie et la confiance en soi**.



Les Associations



L'APE

Tout d'abord je me présente, Anaïs Hamard, nouvelle présidente de l'association des parents d'élèves, après avoir œuvré au sein du binôme l'année dernière. C'est avec plaisir et enthousiasme que je poursuis cet engagement au service des familles et de l'école.

L'ape agit toute l'année pour **soutenir les projets scolaires, financer les sorties éducatives et contribuer à l'achat de matériel pédagogique.**

Grâce à la mobilisation des parents et des membres de l'association, plusieurs actions ont déjà rythmé ce début d'année :

- ⊕ Un **café d'accueil**, dès le jour de la rentrée, où les parents sont invités à prendre une boisson, c'est un temps convivial et informel. Il a pour objectif de favoriser le lien entre les parents et les membres de l'APE, d'apprendre à se connaître.
- ⊕ La **chasse au fantôme**, une première pour l'ape. Chaque enfant a été invité à trouver les petits fantômes égarés autour de l'église. Des bonbons ont été distribués pour le plus grand bonheur des petits et des grands.
- ⊕ Le **vente de sapins** (Malido), qui comme chaque année connaît ses habitués.
- ⊕ La **vente de chocolats** pour les gourmand(e)s.

Cette année la **fête de Noël de l'APE** a pris une nouvelle forme : le spectacle a été organisé sur le temps scolaire, afin que tous les enfants puissent en profiter pleinement. Le jour de la fête, les membres APE, avec l'aide précieuse de Sam, ont préparé une délicieuse **tartiflette**.

Celle-ci était proposée sur réservation préalable et distribuée le soir même, à déguster sur le pouce dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Tout au long de la soirée, petits et grands ont également pu se régaler grâce à la **vente de pop-corn, crêpes, et bonbons**. Comme chaque année, l'**arbre aux cadeaux** a rencontré un véritable succès, faisant briller les yeux des enfants. Ils ont aussi pu profiter du **maquillage**, toujours très apprécié. Autre moment fort de la soirée, la **présence d'un magicien** qui allait de groupe en groupe pour réaliser des tours de magie, créant surprise, rires et émerveillement aussi bien chez les enfants que chez les adultes.

Nouveauté cette année : la présence d'une **photographe professionnelle** (RC photographie), venue avec décors et accessoires pour immortaliser ce moment grâce à de magnifiques photos souvenirs.

Sans oublier la **venue du père Noël** qui a ravi les petits. Également la **distribution des cadeaux de Noël**, financé par l'APE pour chaque classe et pour la garderie.

Un grand merci à tous les participants, bénévoles et familles, pour leurs implications dans nos actions. Et l'aventure continue !

Nous vous donnons rendez-vous le **7 mars 2026 à la salle Karnay pour un repas et soirée dansante**, nous espérons vous retrouver nombreux et nombreuses afin de partager un moment festif, convivial et ouvert à tous. Au plaisir de vous y rencontrer

Bonne année
L'équipe APE



ASSO HUMANICARE

Humanicare est une association créée par une carnéenne et 2 collègues élèves infirmiers

RETOUR SUR NOTRE EXPÉRIENCE DE STAGE INFIRMIER À MADAGASCAR

Nous avons eu l'occasion de partir en stage infirmier à Madagascar afin de découvrir leur **système de santé**. Cette opportunité a vu le jour grâce à la mise en place de notre association humanicare Madagascar, mais surtout grâce à la participation de nombreux d'entre vous : **proches, particuliers, communes de Saint-Carné et de Cardroc, ainsi que le Rotary Club.** Un grand merci à vous pour avoir permis d'aboutir à cette expérience, riche en découvertes, en apprentissages et en émotions.

Comme vous le savez, Madagascar fait partie des pays les plus pauvres au monde. Leur système de santé accuse un important retard, ce qui a un impact direct sur la prise en charge de la population. Pour soigner les malades, les soignants font avec les moyens dont ils disposent, et les patients doivent souvent apporter eux-mêmes le matériel nécessaire (compresses, cathéters, pansements, médicaments...).

Sur place, nous avons appris à rafistoler, à économiser et à nous adapter, même dans des situations qui, selon les recommandations françaises, ne devraient pas exister. Nous avons dû mettre de côté certains automatismes acquis en France afin de nous ajuster au mieux à leur réalité et aux ressources limitées.

Au-delà des aspects techniques, cette immersion nous a profondément marquées sur le plan humain. Nous avons rencontré une **population d'une grande résilience, chaleureuse, touchante et toujours reconnaissante malgré les difficultés**. Ces échanges nous ont ouvert les yeux sur l'importance de l'écoute, du respect culturel et de la solidarité.

Aujourd'hui, désormais diplômées, nous revenons grandi, plus conscientes des inégalités de santé dans le monde et encore plus déterminées à exercer notre métier avec bienveillance, ouverture et engagement.

Merci encore à toutes les personnes qui ont rendu cette aventure possible.

Charlène



MARCHE SPORTIVE ET ACTIVE CARNEENNE (MSAC)

- ➔ En 2015 : Depuis la création de l'association MARCHE SPORTIVE et ACTIVE CARNEENNE (MSAC) par Marie LE GUERNEVE. Le groupe de 8 personnes avait pour objectif de marcher à 6 km/h.
- ➔ Ensuite la présidence a été assurée par Dominique ROSE.
- ➔ En 2017, Michel JORET devient président du club ; l'effectif était de 27 adhérents (17 hommes et 10 femmes). 2 groupes sont formés : un groupe marche rapide (6km/h) et un groupe de marche modérée (4,5-5 km/h).
- ➔ Courant 2025, un 3ème groupe voit le jour pour marcher à 3,5-4 km/h. Tous les circuits sont prévus pour marcher environ 2 heures.
- ➔ En septembre dernier, Didier BRINDEJONC succède à Michel JORET comme président du club. Pendant 8 années, Michel et son équipe ont su animer et dynamiser le club qui, aujourd'hui, compte 63 adhérents (25 hommes et 38 femmes)

Notre club fonctionne 12 mois sur 12 à raison de 3 sorties par semaine :

- ➔ Le lundi à 9 H pour les 3 groupes
- ➔ Le mercredi à 9 H pour le groupe de marche rapide uniquement
- ➔ Le vendredi à 14 H pour les 3 groupes (à 9H de juin à mi-septembre)

Le dernier vendredi du mois, nous partons en covoiturage pour des circuits de randonnée plus éloignés ; en 2025, nous avons randonné autour de Dinan et sur Saint André, Tréliavan et Evran.

Avant chaque vacances scolaires, à la demande des écoles, des membres de l'association accompagnent et encadrent les enfants lors de leur sortie de découverte.

2025 c'était les 10 ans du club. Pour fêter cet anniversaire, nous avons fait une sortie en car à La Roche Bernard – Arzal

avec au programme : marche le matin, pique-nique le midi, balade en bateau l'après-midi sur la Vilaine ; et à notre retour, nous avons dégusté une galette-saucisse à l'espace Karnay.

Les projets pour 2026 :

- ➔ Galette des rois en janvier.
- ➔ Sortie sur une journée en Mai, direction Perros-Guirec « en cours d'organisation ».
- ➔ AG 2026, lundi 14 septembre à 18h00 à l'espace Karnay.
- ➔ Randonnée et vin chaud en décembre.

Le but de notre association est avant tout sportif mais tourné également vers le bien-être de chacun dans le but de favoriser des rencontres amicales et toujours pleines de bonne humeur !!!

Les photos qui accompagnent ce texte montrent une rétrospective de nos différentes sorties réalisées depuis la création de l'association.

Pour tous renseignements concernant notre club, il faut s'adresser à la Mairie.

Le Bureau du club vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année et vous présente ses meilleurs vœux pour 2026.





Assemblée Générale 15 Septembre 2025

COMITÉ DES FÊTES

Nous voici déjà arrivés à la fin de l'année. Cette période termine notre exercice et il y a quelques jours, le comité des fêtes s'est réuni en assemblée générale.

Cette année aura été principalement une année de soutien à d'autres associations puisque nous avons assuré la logistique de la journée « Agriculture - Environnement » organisée par Léa Cabart le 17 mai, puis celle de « Triskell Pop » organisée par Romain Lesongeur qui a permis par cette belle initiative aux Carnéens curieux de venir découvrir la culture orientale autour du manga. Ce fut ensuite le Comice agricole du pays d'Evran qui profita de la disponibilité du matériel du comité des fêtes de Saint-Carné pour faciliter l'organisation de ce moment important de la vie locale.

Cette année, il y aura eu moins de locations de matériel aux particuliers, mais cela n'aura pas empêché le résultat financier de l'association de progresser. Ces réserves constituées au fil des ans, permettront sûrement l'organisation de nouvelles initiatives festives dès que de nouveaux membres viendront rejoindre l'équipe actuelle car nous sommes toujours à un niveau de bénévoles qui ne permet guère de proposer des événements de qualité.

Les membres du comité des fêtes vous souhaitent une très belle fin d'année et vous disent à l'année prochaine.

LA BIBLIOTHÈQUE

N'hésitez pas à nous rendre visite à la bibliothèque, beaucoup de nouveautés vous y attendent. L'équipe Bibliothèque vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous présente ses meilleurs vœux pour 2026.

Horaires d'ouverture :

Mercredi	11H à 12H
Samedi	11H à 12H - 14H à 15H



AVD SAINT-CARNÉ

La saison s'est clôturée par un repas couscous dans la convivialité. Après la pause hivernale les sorties reprendront samedi 07 mars 2026 à 9h place de l'église pour toutes les personnes intéressées.

Nous vous donnons rendez-vous à l'**Assemblée générale le vendredi 13 février 2026 à l'espace KARNAY**

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.

Le Bureau



CNDBSC / Culture Nature Découverte Bretagne Saint-Carné

L'association vous propose pour 2026 :

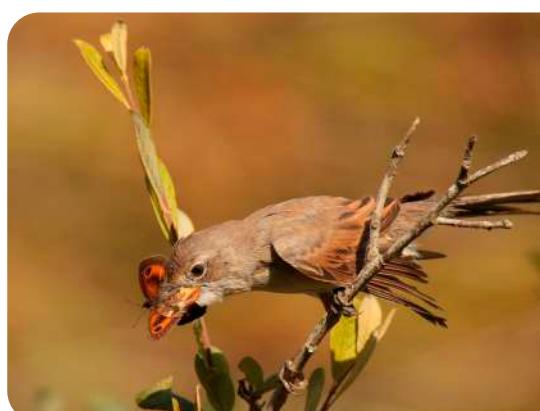
- ➡ Le 13 janvier 18h30 assemblée générale salle associative
- ➡ Le 21 mars emince de dinde curry/coco à emporter
- ➡ Le 13 juin journée à perros guirec
- ➡ (petit train- restaurant - circuit en bateau autour des sept îles)
- ➡ Le 10 octobre choucroute à emporter

(les plats à emporter seront à retirer espace karnay
Nous vous souhaitons un joyeux noel 2025
Et nos meilleurs voeux pour l'annee 2026

PREMIÈRE EXPO PHOTO (ESPACE KARNAY) :



18



YOGA SAMANA

Trois horaires pour le yoga sur Saint-Carné, tous les mardis (hors des vacances scolaires) 9h30, 18h00, 19h30.

Pas besoin d'être souple pour nous rejoindre, en yoga c'est la régularité qui apporte plus d'aisance et d'apaisement, chaque semaine nous nous retrouvons sur le tapis pour respirer se relaxer et pratiquer les asanas (exercices physiques)

Gaëlle Briand

Site Internet : www.yoga-samana.com

Téléphone : 06 48 43 95 51



LE CLUB DE L'AMITIÉ

4 manifestations ont été réalisées durant l'année : potée, grillades, couscous et repas de noel.

Deux sorties : rade de Lorient et Carhaix.

Si vous souhaitez partager notre bonne humeur, n'hésitez pas à venir nous rejoindre lors de notre **assemblée générale qui se tiendra le mardi 27 janvier à partir de 14h, à l'Espace Karnay**

Election du bureau et dégustation de la galette des rois

Bonnes fêtes de fin d'année à chacun d'entre vous et meilleurs voeux pour 2026.



TRISKEL LEVANT

Le 6 septembre dernier, l'Espace Karnay a accueilli **Triskel POP-Karné**, un événement dédié à la pop culture organisé par l'association Le Triskel Levant.

Pour cette première édition, nous avons eu le plaisir de recevoir plus de 150 visiteurs tout au long de la journée. Ils ont pu découvrir une quinzaine d'exposants : artistes, artisans créateurs et associations, venus partager leurs univers autour du manga, du cosplay, de l'illustration et de la culture geek.

L'événement a également été marqué par la présence exceptionnelle de Nayéli Forest, comédienne de doublage, venue proposer des dédicaces, une conférence et un atelier de doublage, très appréciés par le public.

L'ambiance conviviale et familiale était au rendez-vous grâce aux animations, aux stands variés et à l'offre de restauration mise en place, permettant à chacun de profiter pleinement de cette journée.

Nous remercions chaleureusement :

- Les bénévoles, pour leur aide indispensable,
- Les exposants, pour la qualité et la diversité de leurs créations,
- Les visiteurs, venus nombreux soutenir cette première édition,
- La commune de Saint-Carné et le Comité des fêtes, pour leur soutien.

Fort de cette réussite, Triskel POP a vocation à revenir, avec encore plus de surprises et d'animations.

Nous informons également qu'une **Assemblée Générale de l'association se tiendra le 17 janvier à 10h, à la salle des associations de Saint-Carné**.

Toutes personnes intéressées par le projet, le bénévolat ou la vie de l'association y sont les bienvenues.



PRÉPA AVENIR JEUNES

UNE FORMATION POUR DÉCOUVRIR LE MONDE PROFESSIONNEL ET CONSTRUIRE VOTRE PROJET

La prochaine session PAJ St-Malo aura lieu du 16 mars au 16 septembre 2026



PUBLIC

- ➡ Toute personne de 16 à 25 ans, inscrite ou non à France Travail.
- ➡ Ayant peu ou pas de qualification et/ou d'expérience professionnelle.
- ➡ Aucun prérequis.
- ➡ Cette formation est ouverte aux personnes en situation de handicap.



OBJECTIFS

- ➡ Reprendre confiance
- ➡ Se mettre en mouvement
- ➡ Découvrir le monde professionnel
- ➡ Construire pas à pas son projet professionnel



CONTENU, MODALITÉS D'ÉVALUATION & DURÉE

- ➡ **Méthodes pédagogiques :** découverte de l'entreprise, activités collectives, bilan personnalisé, mises en situation professionnelle accompagnées, découverte des ressources du territoire, projet collectif et citoyen, exploration des outils numériques dans la recherche de formation ou d'emploi, remise à niveau.
- ➡ **Méthodes de validation :** valorisation du parcours professionnel et personnel, plan d'actions pour la suite du parcours.
- ➡ **Durée modulable :** parcours entre 680 et 721 heures (dont 245 à 315 heures en entreprise).



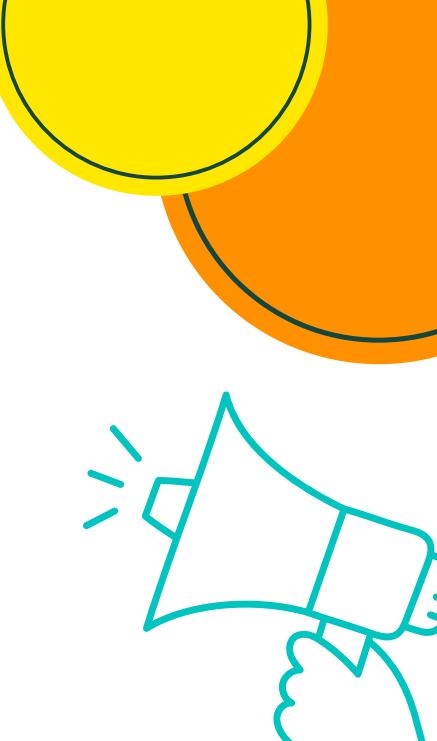
CALENDRIER

Consultez toutes les dates de formation actualisées sur notre site internet www.formation.steredenn.org ou sur le site www.gref-bretagne.com.



MODALITÉS D'ACCÈS

Participation à une **réunion d'information collective** suivie d'un **entretien individuel** d'analyse du besoin.



CONTACTS

DINAN

02 96 85 25 24

pajdinan@steredenn.org

ST-MALO & DOL-DE-BRETAGNE

02 90 63 02 05

pajstmalo@steredenn.org

FOUGÈRES

07 61 84 86 19

pajfougeres@steredenn.org

POINT ACCUEIL ÉCOUTE JEUNES

Le PAEJ est un **espace de parole pour les jeunes de 12 à 25 ans** et/ou leurs proches.

Les professionnelles y proposent une écoute gratuite et confidentielle dans le respect du libre choix et sans formalité administrative. Les jeunes peuvent venir y aborder tous les sujets qui les préoccupent comme par exemple : la scolarité, les relations, les conflits, un mal-être, les questions de santé et bien plus encore.

Pour prendre rendez-vous :

02.96.85.44.38 ou par mail paej@mldinan.fr

Les rdv peuvent avoir lieu :

- ➡ A Dinan au rdc du 5 rue Gambetta : le mercredi après-midi, il est possible de passer sans RDV à Dinan de 14h à 17h (sauf fermeture exceptionnelle indiquée sur les réseaux sociaux).
- ➡ Lors de permanences sur des communes de Dinan Agglomération

Un accueil CONFIDENTIEL, GRATUIT, ANONYME
pour tous les jeunes de **12 à 25 ans** et leurs proches

Des professionnelles à votre écoute près de chez vous*



02 96 85 44 38
(9 h - 17 h 30)

paej@mldinan.fr



5 rue Gambetta
22100 DINAN

*Nos lieux d'accueil sur www.ml-paysdedinan.fr



DÉCHETS & INCIVILITÉS

POUR UNE COMMUNE PROPRE ET RESPECTUEUSE

Chaque habitante et chaque habitant a un rôle à jouer pour préserver la propreté de notre cadre de vie. Trop souvent, des dépôts sauvages, des détritus abandonnés ou des déchets mal triés envahissent rues, trottoirs, espaces verts et caniveaux. Ces incivilités dégradent non seulement l'environnement, mais aussi le bien être et la qualité de vie de tous.

CE QU'IL FAUT SAVOIR

- ➊ Il est **interdit de jeter ou d'abandonner des déchets** — ordures ménagères, emballages, encombrants, ou tout autre déchet — sur les voies publiques ou privées, en dehors des conteneurs prévus et des jours/horaires de collecte.
- ➋ Le non respect de cette règle peut entraîner une **amende forfaitaire**. En cas d'abandon dans la rue, l'amende est en général de **135 €** si elle est payée dans les 45 jours suivant le constat.
- ➌ Si l'amende n'est pas réglée dans le délai imparti, elle peut être majorée (jusqu'à 375 €), et dans certains cas — notamment si un véhicule a servi au transport des déchets — l'amende peut atteindre jusqu'à 1 500 €, avec possible confiscation du véhicule.

➊ Même le non respect des règles de collecte (tri, bon contenant, bons jours/horaire) peut être sanctionné.

➋ Les déjections canines laissées sur la voie publique (trottoirs, rues, espaces verts, parcs, abords d'écoles...) sont considérées comme des déchets. Tout propriétaire de chien est tenu de **ramasser immédiatement les déjections de son animal**, par tout moyen approprié.

CE QUE CHACUN PEUT FAIRE — NOS BONNES PRATIQUES

- ➊ Utiliser les **conteneurs et bennes** prévus pour les ordures ménagères, le tri, ou les encombrants.
- ➋ Respecter les **jours et horaires de collecte** fixés par Dinan Agglomération.
- ➌ En cas d'objets volumineux ou encombrants, ne pas les abandonner sur le trottoir, mais les déposer en **déchetterie**.
- ➍ Pour les déchets "ordinaires" (emballages, petits détritus...) : penser à les jeter correctement — ne rien jeter dans la rue, les caniveaux, les espaces verts ou aux bords des routes.
- ➎ Si vous constatez un dépôt sauvage ou un geste d'incivilité : n'hésitez pas à le **signaler à la mairie**, pour que des mesures puissent être prises.



RÉOUVERTURE MA PRIME RÉNOV'

Depuis le 30 septembre 2025, le **guichet MaPrimeRénov'** est de nouveau **ouvert**. Ce dispositif permet de financer des travaux de rénovation énergétique (isolation, chauffage, énergies renouvelables), avec des aides pouvant couvrir 30 % à 90 % des coûts, jusqu'à plus de 20 000 € pour une rénovation globale. Les démarches se font en ligne, avec l'accompagnement d'artisans certifiés RGE.

Dans un contexte réglementaire plus strict, les logements classés G (dès 2025) puis F (à partir de 2028) ne pourront plus être mis en location. MaPrimeRénov' constitue donc une opportunité majeure pour rénover les logements énergivores, améliorer leur confort, préserver leur valeur et réduire les factures d'énergie.



maprimerénov'
Mieux chez moi, mieux pour la planète

CHÈQUE ÉNERGIE

À partir de 2026, l'**attribution du chèque énergie évolue** : elle ne sera plus automatique pour tous. Certains ménages devront effectuer eux-mêmes leur demande, en raison de la fin de l'automatisation universelle et de l'introduction du foyer fiscal unique. Sans démarche, des foyers éligibles pourraient perdre le bénéfice de cette aide.

La demande peut être faite en ligne sur www.chequeenergie.gouv.fr ou par courrier (procédure plus longue). **La date limite de demande est fixée au 28 février 2026.**

Le chèque énergie 2025 pourra être utilisé jusqu'au 31 mars 2027.



CM DU 2 JUILLET 2025

FINANCES

1) Espace Karnay : tarifs location yoga année scolaire 2025/2026

M. le Maire propose de fixer les tarifs pour la location de salle pour 2025/2026 pour l'association Samana (yoga).
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :
- DECIDE de fixer les tarifs de location de l'espace Karnay comme suit pour l'association Samana :
- 330€ pour l'association Samana (yoga) pour l'utilisation de l'espace Karnay pour 3 cours par semaine pour l'année scolaire 2025/2026.

2) Participation au Forum des Associations 2025

M. le Maire explique que le forum des associations 2025 aura lieu de nouveau aux salles Némée et Houdet à Dinan le 6 septembre 2025.

La participation des communes s'élève à 0.23€ par habitant, soit 243.71€ pour la commune de Saint-Carné.
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :
- ACCEPTE de participer financièrement au forum des associations 2025 pour 243.71€
- DIT que Mme Anne-Sophie LEROUX, Conseillère Municipale, participera au forum en tant que représentante de la commune de Saint-Carné.

3) Convention de participation financière au fonctionnement de l'ALSH de Quévert

M. le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal la délibération du 4 juin 2025 décidant de ne pas valider la convention avec la participation de 16.50€ par journée et par enfant.

La commune de Quévert a refusé la participation souhaitée de 15€/jour/enfant.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :
- AUTORISE le Maire à signer la convention de participation financière au fonctionnement de l'ALSH de Quévert pour 16.50€/jour/enfant, pour la période du 1er septembre 2025 au 25 août 2026.

TRAVAUX/ MARCHES PUBLICS

1) Point sur les chantiers en cours

Travaux des entreprises :

- Entreprise ROBERT Adrien : l'entreprise effectue le 2ème passage d'entretien des accotements et talus ainsi que les chemins ruraux.
- Dinan agglomération et LESSART : après notre demande d'aménagement et de gestion des eaux pluviales aux Loges, un devis va être présenté pour des travaux à réaliser en septembre.
- Retable Majeur : contrôle de l'état de la charpente de l'église réalisé le 02/07/2025.
- Recensement de la population INSEE 2026 : une visio d'informations a été réalisée le 24/06/2025 en mairie avec l'INSEE.
- Clôture Service Technique : devis en cours
- Point à Temps Automatique : réalisation le 15 juillet 2025.

Travaux par les employés du service technique :

- Entretien des pelouses et les aménagements paysagers
- Préparation des murs de la garderie (reprise, nettoyage avant peinture...)

2) Réhabilitation de la maison du 7 rue de l'église en 2 logements : attribution du marché de maîtrise d'œuvre

Huit entreprises ont présenté leur candidature.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :
- ATTRIBUE le marché de maîtrise d'œuvre pour la réhabili-

tation de la maison du 7 rue de l'Eglise à l'équipe de maîtrise d'œuvre retenue par la commission des marchés publics, à savoir Studio PILI PILI de LANGUENAN (22) pour un forfait de rémunération provisoire (y compris Missions Complémentaires d'OPC et d'EA) de 43 100.00€ HT, soit un taux de rémunération de 12.31%, qui présentait l'offre économiquement la plus avantageuse compte tenu de l'ensemble des critères pondérés,

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer le marché avec l'entreprise attributaire,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

3) Foyer foot : travaux à envisager

M. le Maire présente un inventaire des travaux à réaliser au foyer foot (présentation d'un powerpoint avec photos).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- DECIDE, dans un premier temps, la réalisation de travaux suivants :

Reprise des murs

Reprise encadrements de portes

Travaux à finaliser aux WC

Pose de nouveau radiateurs

- DECIDE de maintenir la location de cette espace durant la période du 31 mars au 1er octobre pour les carnéens

- DIT que des travaux plus importants pourraient être envisagés ultérieurement à condition d'obtenir la subvention Fonds Vert (isolation extérieure, changement des fenêtres, etc...)

4) Couche de roulement portion RD26 du bourg : Examen de devis

M. le Maire explique qu'une portion de la route départementale n°26 du bourg sera concernée par des travaux de réfection :

- La commune prendra en charge le rabotage d'une partie de la couche de roulement, la remise à niveau des tampons eaux pluviales, le raccordement par rapport aux bateaux et le raccordement bitume par rapport aux trottoirs.
- Le département prendra en charge la réalisation de la couche de roulement.

Il présente un devis de la société EUROVIA, en charge des travaux missionnés par le Département, pour les travaux mentionnés ci-dessous :

Prix HT : 34 315.00€ / Prix TTC : 41 178.00€

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- AUTORISE le Maire à signer le devis d'EUROVIA pour les travaux sur la RD 26 du bourg pour un montant HT de 34 315.00€ TTC.

RESSOURCES HUMAINES

1) Avenant CDD accroissement temporaire d'activité : modification DHS – Modification du tableau des effectifs

M. le Maire rappelle que l'entente intercommunale avec Trévron prendra fin en septembre 2025, lorsque Sylvie BRIAND partira en retraite.

Violette LAFFICHE est actuellement en CDD pour la réalisation de la plonge au restaurant scolaire de 11h00 à 15h00 jusqu'au 31 décembre 2025.

Afin de pallier à l'absence de Mme Sylvie Briand à compter de septembre, dans un premier temps, il est proposé, de faire un avenant au CDD de Violette Laffiche pour lui augmenter sa DHS jusqu'à la fin de l'année :

De 6h00 à 11h00 : production cuisine

De 11h00 à 15h00 : service et plonge

La DHS passerait d'une DHS à 12h50/semaine à une DHS de 32h30/semaine à compter de septembre 2025 jusqu'au 31/12/2025, date de fin de contrat de Violette LAFFICHE.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- AUTORISE le Maire à signer un avenant au CDD de Violette LAFFICHE pour une DHS de 32h30 à compter du 01/09/2025 jusqu'au 31/12/2025
- MODIFIE le tableau des effectifs en ce sens à compter du 01/09/2025.

2) Création d'un poste non permanent pour un accroissement temporaire – Modification du tableau des effectifs- Lancement du recrutement d'un second de cuisine

M. le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de prévoir le remplacement temporaire de Mme Sylvie Briand, cuisinière de la commune de Trévron, intervenant au restaurant scolaire, par le biais d'une entente intercommunale.

Mme Briand part en retraite en septembre 2025.

Son remplacement sera effectué dans un premier temps par Mme Violette LAFFICHE en CDD pour accroissement temporaire d'activités jusqu'au 31/12/2025.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- De créer un emploi non permanent relevant du grade d'Adjoint Technique pour effectuer les missions de seconde de cuisine suite à l'accroissement temporaire d'activité d'une durée hebdomadaire de travail égale à 32h30 min à compter du 5 janvier 2026 pour une durée maximale de 12 mois sur une période de 18 mois maximale.

- De lancer le recrutement d'un second de cuisine à compter du 05 janvier 2026 jusqu'au 03 juillet 2026, DHS : 32h30 min
- De modifier le tableau des effectifs en ce sens

ECOLE/PERISCOLAIRE /RESTAURANT SCOLAIRE

1) Compte-rendu du Conseil d'Ecole du 17/06/2025

Mme Nathalie Guérin, Adjointe aux affaires scolaires, donne un compte-rendu du Conseil d'Ecole du 17/06/2025 :

Mme Borderieux Émilie, directrice de l'école, ouvre le Conseil d'école en abordant le climat scolaire. Elles retracent les actions menées tout au long de l'année : dans le cadre d'une enquête nationale, St-Carné a été tirée au sort et une délégation de l'inspection de St-Brieuc a rencontré les élèves de CE-CM1-CM2.

Un point sur les Portes ouvertes du 23 mai a été fait. Il y a 11 nouveaux inscrits en P.S. et 6 en TPS. (rentrée en janvier 2026). N'ayant que 4 places actées pour les TPS, le critère retenu a été l'ordre d'arrivée des dossiers complets.

Les nouveaux horaires de fonctionnement de l'école pour la rentrée 2025 a été communiqué à l'ensemble des membres du conseil.

Mme Borderieux a effectué un exercice incendie le 16/06/2025 sur un temps de récréation.

Un bilan des différents projets de l'année, déjà réalisés ou à venir a été fait.

Mme Borderieux a présenté les effectifs et répartition par classe

20	11 PS	9 MS	Séverine Lemoine
24 (01/26)	4 TPS		
21	12 GS	9 CP	Agathe Tranchevent
24	12 CP	12 CE1	Emilie Borderieux
20	13 CE2	7 CM1	Sylvie Lesné
22	9 CM1	13 CM2	M. Robert

107 élèves en septembre auxquels il faut rajouter les 4 TPS de janvier.

Mr Mendiant a obtenu sa mutation et part à Lanvallay.

Mme Borderieux Émilie remercie les différents partenaires et annonce les Arts comme thème commun pour l'année prochaine.

2) Compte-rendu commission restaurant scolaire et réunion Labocea

Mme Nathalie Guérin, Adjointe en charge du restaurant scolaire, présente les comptes-rendus suivants :

Commission Restaurant Scolaire du 10 juin 2025 :

- Points sur les menus
- Points sur le planning ménage :
- Animation d'ici la fin de l'année : Restaurant scolaire, Défi zéro

déchets du 16 au 27 juin 2025.

Réunion avec Laboratoire LABOCEA le 12 Juin 2025 :

Le laboratoire LABOCEA est intervenu au restaurant scolaire le 12/06/2025 afin de présenter le Plan de Maîtrise Sanitaire aux élus, à la secrétaire générale, en présence du cuisinier.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

1) Mission Argent de Poche

Semaine du 7 juillet au 11 juillet 2025 - 5 jeunes sont inscrits. Les missions : grand ménage de fin d'année / peinture ancienne cantine/ tables et chaises salle Karnay (en fonction de l'avancée du chantier peinture)

2) Visite Sénat

Mercredi 9 juillet - 6 jeunes du Conseil Municipal des Jeunes et 2 élus : Anne-Sophie LEROUX et Allain HOUEL

3) Occupation des salles

M. le Maire rappelle les points suivants :

Pour les locations aux particuliers : le protocole d'occupation des salles communales est déjà validé (contrat de location/état des lieux/règlement)

Pour les associations sportives utilisant la salle de manière hebdo : pas d'état des lieux avant chaque utilisation. l'espace de stockage (chaises et tables) est fermé à clé.

Pour les autres associations carnéennes , M. le Maire propose les règles suivantes :

- l'espace de stockage n'est plus en accès libre (trop de soucis)
- quand une association prend la salle, un des agents techniques vient faire un état des lieux d'entrée et de sortie (le rdv est fixé directement entre l'asso et l'agent) et remet les tables/ chaises/vaisselle nécessaires
- pour les organismes comme Dinan Agglomération : idem que pour les associations locales = Etat des lieux d'entrée et sortie. Si l'agent n'est plus dans ses heures de travail pour l'état des lieux de sortie, soit un élu s'en charge, soit on considère que s'il y a un pb c'est de la responsabilité de l'occupant.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- VALIDE ce protocole pour les associations carnéennes

Présentation d'une check liste pour tous les utilisateurs de la salle :

Après l'utilisation de la salle, je dois :

- Vider les poubelles de la salle et de la cuisine + celles des WC
- Nettoyer (balai + serpillière) les WC, le hall d'entrée
- Vérifier qu'il n'y a pas de détritus dans le pot à parapluie
- Balayer et laver le sol de la salle
- Balayer sous et sur l'estrade
- Nettoyer les tables et les chaises
- Ranger les chaises et les tables sur les chariots conformément au plan affiché
- Vérifier que les portes arrière soient bien fermées
- Éteindre les lumières (ne pas oublier celles des WC)
- Nettoyer les traces éventuelles sur les murs et les fenêtres
- Nettoyer les frigos
- Nettoyer les plans de travail
- Nettoyer les filtres du lave-vaisselle
- Balayer et laver le sol de la cuisine
- Vérifier l'extérieur
- Vider le pot à cigarettes
- Ramasser tous les détritus à l'extérieur y compris sur le parking le cas échéant

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- VALIDE cette check list à destination de tous les utilisateurs des salles communales.

4) Tour de France 11 juillet 2025

Il manque encore 3 personnes à ce jour pour intégrer les bénévoles sécurité sur la commune.

5) Recensement INSEE population 2026 : nomination coordinateur.

Le recensement de la population aura lieu du 15 janvier 2026 au 14 février 2026.

Il y a besoin de nommer un coordinateur (personne nommée par arrêté du maire pour encadrer la préparation et la réalisation de l'enquête de recensement) et un élu référent.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :
- NOMME Mme Typhène HEYDON coordinatrice du recensement de la population 2026.

- NOMME M. HOUEL Allain, élu en charge du suivi le dossier du recensement

Fin du Conseil Municipal à : 21h42

Prochain Conseil Municipal le : Mercredi 3 Septembre 2025 à 20h00

CM DU 3 SEPTEMBRE 2025

FINANCES

1) Mandat spécial à un adjoint et à une conseillère municipale pour un déplacement à Paris dans le cadre d'une visite du Sénat pour le Conseil Municipal des Jeunes – Remboursement frais de déplacement

M. le Maire explique que le 9 juillet dernier, le Conseil Municipal des Jeunes s'est rendu à Paris pour une visite du Sénat accompagné de 2 élus, M. HOUEL, Premier Adjoint, et Mme LEROUX, Conseillère Municipale.

M. HOUEL et Mme LEROUX ne participent pas au vote.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :
- MANDATE le Premier Adjoint, M. HOUEL, et Mme LEROUX,

Conseillère, à participer à la visite du Sénat le 09 juillet 2025
- AUTORISE la prise en charge des frais occasionnés par ce déplacement sur la base du tarif kilométrique de la fonction publique.

2) Dispositif « Cantine à 1€ » : modification des tarifs du restaurant scolaire 2025/2026 pour adéquation avec conditions posées par l'Agence de Service de Paiement

M. le Maire rappelle que par délibération en date du 04/06/2025, le Conseil Municipal avait autorisé le maire à signer une nouvelle convention avec l'Agence de Service de Paiement pour la mise en place d'une tarification sociale des cantines.

L'ASP ne valide pas la délibération car « la deuxième tranche ne respecte pas les conditions de la nouvelle convention signée. Le tarif à 1€ ne peut être proposé au-delà des Quotients familiaux à 1000€. »

Il faut donc revoir cette 2eme tranche.

Pour rappel, voici les tarifs restaurant scolaire pour l'année 2025/2026 applicables au 01/09/2025 :

Tr.	Quotient familial	Tarifs 2025/2026
1	De 0€ à 800€	0.95€
2	De 800€ à 1000€	1 €
3	De 1200€ à 1500€	2.60€
4	Plus de 1500€	4.03 €

Afin de se mettre en conformité avec les conditions posées par l'ASP, M. le Maire propose les tarifs suivants :

Tr.	Quotient familial	Tarifs 2025/2026
1	De 0€ à 1000€	1.00€
2	De 1001€ à 1500€	2.60€
3	Plus de 1500€	4.03 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :
- VALIDE les nouveaux tarifs de restauration scolaire pour l'année 2025/2026 énoncés ci-dessus

- AUTORISE le Maire à signer la convention triennale avec l'ASP pour la tarification sociale des cantines scolaires sur la période 2024/2027.

- AUTORISE le Maire à faire les demandes de rembourse-

ment auprès de l'ASP chaque quadrimestre.

TRAVAUX/ ACQUISITION

1) Point sur les chantiers en cours

Travaux des entreprises :

- Cabinet Archaeb : Dans la continuité de l'étude pour la rénovation du rebâti majeur, il restait l'état de la charpente et de la toiture de la sacristie de l'église. En interne, une trappe de visite a été créée dans le plafond. Il a été constaté que le poinçon sera à recouvrir de zinc ; la charpente est en bon état.
- Entreprise EREO : Intervention pour changer les filtres sur le système de ventilation au local technique du restaurant scolaire.
- Entreprise Paillardon : Les grilles de clôture du restaurant scolaire ont été relevées par 2 bénévoles communaux, 1 employé de l'entreprise.
- Entreprise Bidault : Au sujet de la voirie des Blés d'Or, le bassin d'orage a été reprofilé et travaillé pour l'infiltration au sol. Pose du bitume sur les entrées ; la terre a été changée dans les massifs ; les plantations seront réalisées en automne. Réalisation du sablé-ciment imminent.
- ELP ARMOR : installation de la prise de courant pour la hotte de la cuisine au logement de secours ; installation des prises de courant dans le nouvel accueil périscolaire.
- BREIZH SERVICE : destruction des nids de frelons asiatiques à Heunan, voie romaine, le bourg et Couacave.

Travaux des agents :

Après les travaux réalisés par les jeunes de la mission Argent de Poche, le service technique a continué les travaux de l'ensemble du nouvel Accueil Périscolaire : la reprise des murs y compris les radiateurs, la pose de la toile de verre, la peinture, le nettoyage des blocs de captage de sons et le réaménagement avec le stables, chaises, armoires et coffre.

2) Restaurant Scolaire – Avenant n° 2 en moins-value-Lot 5 Menuiseries extérieures

M. le Maire présente un avenant :

Lot 5 - MENUISERIES EXTERIEURES – MIROITERIE DU GUINEFORT
 - Avenant n°2 – Moins-Value

M. le Maire présente un devis pour la suppression du brise soleil 2750*2900.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ACCEPTE l'avenant suivant :

Lot 5 - MENUISERIES EXTERIEURES- MIROITERIE DU GUINEFORT	
Marché initial	72 845.80 € HT
Avenant n°1 en moins-value	- 7 765.00 € HT
Avenant n°2 en moins-value	-1 585.00 € HT
Total marché HT	63 495.80 € HT

URBANISME / ENVIRONNEMENT

1) Avis sur une demande d'installation classée pour la protection de l'environnement soumise à autorisation – SAS KER ANGEL à Broons

Par arrêté préfectoral du 04 juillet 2025, une enquête publique est ouverte du 01er septembre 2025 au 01er octobre 2025 à la mairie de Broons sur la demande présentée par la SAS KER ANGEL, soumise à autorisation, en vue d'exploiter un élevage porcin au lieu-dit « Biterne » à Broons.

L'avis du Conseil Municipal de Saint-Carné est sollicité sur la demande présentée.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité SE REMET A L'AVIS de la commune du siège de l'exploitation.

DINAN AGGLOMERATION

1) Dinan Agglomération – Adoption du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées 2025

La Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées s'est réunie le 10 juin 2025 afin d'acter le transfert de charges

correspondants aux transferts suivants :

- Transfert de la voirie d'intérêt communautaire 2025 (clause de revoyure)
- Résolution des prélèvements contestés sur la taxe d'habitation réalisés par la DDFIP (août 2023).

Le rapport de la CLECT, annexé à la délibération, a été adopté par la CLECT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, (Vote : 3 pour et 7 absentions) :

- Adopter le rapport de la CLECT du 10 juin 2025 en annexe de la délibération,
- Autoriser Monsieur le Maire à signer tout document afférent à cette délibération.

DIVERS

1) Réforme statutaire du Syndicat Départementale d'Energie des Côtes d'Armor

Par délibération de son comité syndical du 11 juillet 2025, le SDE22 a décidé de mettre en œuvre une réforme statutaire. Cette réforme a pour objectifs, d'améliorer et mettre à jour la rédaction des statuts du SDE22 au regard des évolutions législatives et réglementaires.

L'objectif est de permettre une meilleure compréhension du fonctionnement et des compétences du SDE22 de la part de ses adhérents. Le SDE22 souhaite par cette révision statutaire réorganiser et clarifier son champ de compétences et de services complémentaires.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- APPROUVE ce projet de statuts et annexes étant précisé que les modifications ne portent que sur le cadre statutaire réécrit. Les compétences transférées ou non par les communes ou EPCI, restent identiques.
- PRÉCISE que ces nouveaux statuts ont vocation à entrer en vigueur à l'issue du second tour des élections municipales de 2026
- Au terme du délai de 3 mois, et de la majorité qualifiée de vote concordant, le Comité Syndical adoptera définitivement ces statuts qui feront l'objet d'un envoi à la préfecture pour prise d'arrêté préfectoral.
- AUTORISE Monsieur le Maire à prendre toute mesure d'exécution de la présente délibération.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

1) Remerciement Club de l'Amitié, Amicale Vélo Détente et Marche

M. le Maire expose les courriers de remerciements des associations le Club de l'Amitié, l'Amicale Vélo Détente et la Marche pour le versement des subventions aux associations 2025.

2) Maison 5 rue église- Logement de secours

M. le Maire explique que pour la maison du 5 rue de l'église, il avait été envisagé dans un premier temps un logement de secours, puis, lors de la séance du 5 mars 2025 du Conseil Municipal, il avait été aussi décidé que cette maison pouvait aussi servir de gîte communal associé à une location de l'espace Karnay.

M. le Maire explique que la combinaison des 2 (logement de secours et gîte communal) est difficilement applicable et qu'il convient de se prononcer définitivement sur le choix de l'affectation de la maison du 5 rue de l'église.

M. le Maire propose que cette maison soit un logement de secours.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- DECIDE que la maison du 5 rue de l'église serve de logement de secours.
- DIT que ce logement de secours sera réservé aux Carnéens en cas de sinistre de leur habitation (inondations, feu, etc...) ainsi que pour les VIF (Violences Intra-familiales).
- DIT que ce logement de secours pourra également être proposé aux victimes de VIF habitant sur les communes

du Guinefort (Bobital, Brusvily, Calorguen, Le Hinglé et Trévron) ainsi que celles habitants sur les communes adhérentes du CLSPD (Dinan, Taden, Quévert, Trélivan, Aucalleuc, Lanvallay)

3) Urbanisme/Foncier : projet acquisition partie parcelle B n°173

M. le Maire explique qu'une DIA (Déclaration d'Intention d'Aliéner) a été reçue en mairie le 08 juillet 2025 concernant un bien situé au 1 rue Chauchix Semel, 22100 SAINT-CARNÉ, appartenant à Mesdames PEGEAULT Annick, PEGEAULT-BONNIN Anita, PEGEAULT Roselyne, cadastrée comme suit :

- parcelles B 173 (630m²)
- parcelles B 1238 (187m²)

M. le Maire explique qu'une réunion en date du 29/08/2025 a été organisée avec les vendeurs, le futur acquéreur et Claire Jeusselin de Dinan Agglomération afin d'expliquer aux parties que le terrain intéressait la commune dans le cadre de la future urbanisation de la zone 2AUH située aux abords de la maison.

M. MACÉ, le futur acquéreur, a proposé par mail en date du 01/09/2025, de détacher le fond du jardin (d'environ 20m*11m) au bénéfice de la Commune de Saint-Carné.

M. le Maire propose au Conseil Municipal de faire une offre d'achat au futur propriétaire M. MACÉ Jonathan pour le fond de jardin situé sur la parcelle B n°173 d'environ 220 m², au prix de 35€/m², avec les frais de bornage et les frais de notaire à la charge de la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, (VOTE : 5 pour et 6 abstentions) :

- AUTORISE le Maire à faire une proposition d'achat au futur propriétaire M. MACÉ Jonathan pour le fond de jardin situé sur la parcelle B n°173 d'environ 220 m², au prix de 35€/m², avec les frais de bornage et les frais de notaire à la charge de la commune.
- AUTORISE le Maire à signer l'ensemble des pièces nécessaires à cette cession.

Fin du Conseil Municipal à : 21h40

Prochain Conseil Municipal le : Mercredi 1er Octobre 2025 à 20h00

CM DU 1^{er} OCTOBRE 2025

FINANCES

1) Restaurant scolaire : convention de prestation de services avec Trévron

M. le Maire rappelle qu'une entente communale liait les communes de Trévron et Saint-Carné pour la production des repas des élèves des 2 communes.

La cuisinière de Trévron qui intervenait par le biais de cette Entente a pris sa retraite le 01/10/2025.

La commune de Trévron ne souhaitait pas recruter un nouveau cuisiner.

De fait, l'Entente cessait car la commune de Trévron ne mettait plus de moyens à disposition de la commune de Saint-Carné pour l'Entente.

La commune de Saint-Carné a alors proposé un contrat de prestation de service pour la production des repas aux élèves de Trévron pour une durée de 6 ans.

Les élus de Trévron ont rendu leur réponse ce jour et celle-ci est contre la proposition de prestation de services de 6 ans.

Devant ce refus, M. le Maire propose :

- De fournir les repas du jeudi 2 octobre et vendredi 3 octobre 2025, sans intervenant de Trévron.
- D'officialiser la fin de l'Entente Intercommunale qui liait Trévron et Saint-Carné à compter du lundi 06 octobre 2025.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- PREND ACTE de la décision du Conseil Municipal de Trévron

à savoir le refus de la convention de prestation de service proposée par la commune de Saint-Carné pour une durée de 6 ans.

- DIT que les repas de jeudi 02/10/2025 et vendredi 03/10/2025 seront produits pour les élèves de Trévron car les denrées ont été achetées (sans intervention d'un agent de Trévron).

- DÉCLARE que l'Entente Intercommunale prendra fin le lundi 06 octobre 2025. En effet, sans la mise à disposition d'un cuisinier par la commune de Trévron, l'Entente Intercommunale cesse de fait car il n'y a plus de mutualisation des moyens.

2) Mise à jour de la longueur de la voirie communale

M. le Maire rappelle la longueur de la voirie communale : 28 638 mètres linéaires (cf. délibération du 02/11/2022).

M. le Maire propose d'intégrer à la voirie communale :

- Liaison douce La Ville Es Gicquiault : 176 mètres linéaire

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- DECIDE d'intégrer les 176mètres à la voirie communale, ce qui la porte à 28 814 mètres linéaires au total.

3) Logement « toutes urgences » : validation de la convention d'occupation précaire valant règlement et des tarifs

M. le Maire explique au Conseil Municipal qu'une réunion a eu lieu en mairie le 29/09/2025 au sujet de la mise en place du logement « toutes urgences » du 5 rue de l'église, dans le cadre du Dispositif « Protège-Toit », avec :

- Mme Typhène Clément, Assistante de service social en charge de la coordination du dispositif Protège Toit, Maison du Département de Dinan
- Mme Christine MASSART, Adjointe au Maire de Dinan et référente du CLSPD, accompagnée de la Directrice et d'un Agent du CCAS de Dinan

Mme Typhène Clément a fait une présentation aux élus du Dispositif « Protège-Toit » de la Maison du Département de Dinan. Pour le logement « toutes urgences » du 5 rue de l'église, M. le Maire présente la convention d'occupation précaire valant règlement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- VALIDE le fait que le logement du 5 rue de l'église soit un « logement toutes urgences »

- ACCEPTE l'accompagnement du dispositif « Protège-Toit » de la Maison du Département de Dinan

- VALIDE le projet d'occupation précaire pour ce logement « toutes urgences ».

TRAVAUX/ACQUISITION

1) Point sur les chantiers en cours

TRAVAUX EGLISE :

- ARCHAEB : remise des dernières recommandations pour la rénovation du retable majeur. Des travaux sont demandés dans le marché complémentaire notamment sur l'extérieur de l'église - partie est et sacristie). Des fissuromètres ont été achetées et posées par le service technique afin de mesurer l'évolution des fissures. Des devis ont été demandés (RACAPE-MEAL-GLORIAN) pour la réparation des gouttières avec descente, les ardoises manquantes et l'état sanitaire des charpentes et boiseries.

- PATUREL : recherche de présence de plomb et d'amiante sur les murs du chœur de l'église.

TRAVAUX ECOLE :

- L'entreprise FAUCHE est venue sur site pour la réalisation d'un devis Audit RJ 45. La mairie est accompagnée par le CDG 22 pour la réalisation des audits réseaux/téléphone/internet à l'école et à la mairie.

VOIRIE :

- EUROVIA est en charge des travaux de voirie rue du Clos de la Porte avec la mise à niveau des bordures, la réfection des trottoirs et les tampons eaux pluviales.

- L'entreprise BIDAULT a effectué les finitions des trottoirs en sablé ciment au lotissement les Blés d'Or. Il reste maintenant

les plantations d'arbustes.

RENOVATION MAISON DU 7 RUE DE L'EGLISE :

- Le cabinet PILI-PILI a effectué les relevés sur site afin de présenter prochainement l'Avant-Projet-Sommaire.

FRELONS ASIATIQUES :

- De nombreux nids ont été détruits par Breizh Services (le bourg, Heunan, La Grand Noé, l'Ecotay)

SERVICE TECHNIQUE :

- Entretien du cimetière ; bassin d'orage, voies piétonnes, voie romaine, L'Ecotay.

MARQUAGE AU SOL :

- Le Conseil Municipal donne son autorisation pour la consultation d'entreprises pour le marquage au sol dans le bourg.

2) Logements 7 rue de l'église : examen devis SPS et contrôle technique

Une consultation a été lancée le 15/09/2025 par mail pour la mission SPS et contrôle technique.

M. le Maire présente les différents devis reçus :

	DEKRA	ALPES CONTROLES
MISSION SPS	Mission SPS niv. 2 Total HT : 3 390.00€	Mission SPS cat. 2 Total HT : 2 870.00€

	DEKRA	ALPES CONTROLES
MISSION CT	Total HT : 3 790.00€	Total HT : 5 350.00€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité:

- DECIDE de retenir pour la mission SPS l'offre la moins-disante d'ALPES CONTROLES pour un montant total HT de 2 870.00€.

- DECIDE de retenir pour la mission de contrôle technique l'offre la moins-disante de DEKRA pour un montant total HT de 3 790 €.

- AUTORISE le maire à signer les devis correspondants.

URBANISME

1) Informations sur projet d'achat de terrains par la commune pour futures zone à urbaniser

M. le Maire expose la carte de la zone à urbaniser du bourg avec la localisation de la zone humide en violet foncé :

M. le Maire explique que des zones constructibles pourraient être ouvertes dans la zone des parcelles n° 1530, 1122 et 1526. Ces parcelles pourraient être achetées par la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité PREND ACTE de ces informations.

DINAN AGGLOMERATION

1) Rapport d'activités et de développement durable de Dinan Agglomération et bilan de l'action communautaire 2024 sur la commune de Saint-Carné

La présentation du rapport d'activités 2024 de Dinan Agglomération à l'assemblée délibérante est l'occasion de mettre au centre du débat démocratique les choix de l'action publique au regard du développement durable, en tenant compte des enjeux locaux du territoire.

L'élaboration de ce rapport est donc l'occasion de prendre du recul sur les politiques et actions menées par Dinan Agglomération, en regardant ce qui est positif, d'une part, et ce qui pourrait être amélioré, d'autre part.

Ambitions de développement durable : 5 finalités essentielles :

- La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère ;
- La préservation de la biodiversité, la protection des milieux et des ressources ;
- La cohésion sociale, la solidarité entre les territoires et les générations ;
- L'épanouissement de tous les êtres humains ;
- Les dynamiques de développement suivant des modes de consommation et de production responsables.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

PRENDRE ACTE du rapport d'activités 2024 de Dinan Agglomération joint à la présente délibération.

CM DU 5 NOVEMBRE 2025

2) Renouvellement de la Convention Territoriale Globale 2025-2029

Depuis 2018, Dinan Agglomération s'est engagée dans la démarche d'élaboration de son Schéma intercommunal des services aux familles. Suite au travail de diagnostic et d'élaboration de propositions d'axes de travail, le Conseil Communautaire a validé et approuvé ce schéma le 29 avril 2019 pour la période 2019-2023.

Il permet d'avoir une vision globale et transversale des services et rend lisible la politique menée en faveur des familles. C'est également l'outil de référence pour les financements (publics ou privés) des futurs porteurs de projets en direction des familles. Le schéma est décliné en un plan d'actions dont les trois orientations stratégiques sont : permettre le maillage du territoire en termes d'établissements d'accueil du jeune enfant et favoriser l'accessibilité des familles, soutenir qualitativement et quantitativement l'accueil individuel, et développer le soutien à la parentalité à l'échelle de l'agglomération. Dans la continuité, le 31 janvier 2022, Dinan Agglomération a approuvé le partenariat avec la Caisse d'Allocation Familiale (CAF) et les communes du territoire, et validé le plan d'actions d'une première Convention Territoriale Globale (CTG) pour la période 2021-2024.

La CTG est l'opportunité, pour le territoire, de favoriser la cohérence, l'efficacité et la complémentarité des interventions conduites dans le champ social par les communes, l'agglomération, les partenaires institutionnels ou associatifs. Elle ouvre des perspectives de partenariats et de conventionnements avec l'ensemble des acteurs des politiques sociales. Signé entre la CAF, Dinan Agglomération et les 64 communes, ce contrat d'engagements politiques vise à maintenir et développer les services aux familles.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :
- APPROUVE les conditions générales concernant la mise en œuvre de la Convention Territoriale Globale avec la Caisse d'Allocation Familiale, et les thématiques des fiches actions proposées (contenu détaillé des actions en cours de travail avec les pilotes) notamment les fiches actions telles que présentées ci-dessus,

- AUTORISE Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer la Convention Territoriale Globale, ainsi que tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Repas des aînés le dimanche 19 octobre 2025.

Mme Liliane SIMON expose les 3 personnes à l'honneur : M. Jean LEPAPE, Mme Annie MISMAQUE, M. Bernard BUREL.

Coupure électrique mardi 7 octobre

Coupure le matin entre 8h45 et 11h45 pendant 2h00 car élagage ENEDIS.

Fin du Conseil Municipal à : 22h19.

Prochain Conseil Municipal le : Mercredi 5 Novembre 2025 à 20h00

FINANCES

1) Point Finances

M. le Maire présente un point sur les finances communales au 21/10/2025 :

FONCTIONNEMENT

Dépenses :

Chapitre	Total Prévu	Réalisé
	1 014 756,07 €	609 564,10 €
	1 014 756,07 €	609 564,10 €
⊕ 011 - Charges à caractère gén...	318 361,00 €	207 065,29 €
⊕ 012 - Charges de personnel et ...	408 500,00 €	309 523,90 €
⊕ 014 - Atténuations de produits	19 325,00 €	11 940,00 €
⊕ 023 - Virement à la section d'in...	164 175,07 €	0,00 €
⊕ 042 - Opérations d'ordre de tra...	1 795,00 €	1 795,00 €
⊕ 65 - Autres charges de gestion...	73 600,00 €	55 631,57 €
⊕ 66 - Charges financières	29 000,00 €	23 608,34 €
	1 014 756,07 €	609 564,10 €

Recettes :

Chapitre	Total Prévu	Réalisé
	1 014 756,07 €	834 801,57 €
	1 014 756,07 €	834 801,57 €
⊕ 002 - Résultat de fonctionneme...	120 000,00 €	120 000,00 €
⊕ 013 - Atténuations de charges	10 000,00 €	11 273,75 €
⊕ 042 - Opérations d'ordre de tra...	200,00 €	0,00 €
⊕ 70 - Produits des services, du ...	106 683,00 €	93 571,67 €
⊕ 73 - Impôts et taxes	25 000,00 €	8 956,00 €
⊕ 731 - Fiscalité locale	440 058,00 €	304 758,00 €
⊕ 74 - Dotations et participations	298 815,07 €	278 145,97 €
⊕ 75 - Autres produits de gestion ...	14 000,00 €	14 391,81 €
⊕ 76 - Produits financiers	0,00 €	1,86 €
⊕ 77 - Produits spécifiques	0,00 €	3 702,51 €
	1 014 756,07 €	834 801,57 €

Au 21/10/2025, Excedent de fonctionnement de 225 237,47 €

INVESTISSEMENT

Dépenses :

Chapitre	Total Prévu	Réalisé
	753 306,87 €	335 823,55 €
⊖ I	753 306,87 €	335 823,55 €
⊕ 001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	131 792,04 €	131 792,04 €
⊕ 040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	200,00 €	0,00 €
⊕ 041 - Opérations patrimoniales	3 540,00 €	0,00 €
⊕ 16 - Emprunts et dettes assimilées	70 000,00 €	61 846,09 €
⊕ 20 - Immobilisations incorporelles	5 000,00 €	0,00 €
⊕ 204 - Subventions d'équipement versées	13 500,00 €	1 509,57 €
⊕ 21 - Immobilisations corporelles	269 514,50 €	40 938,32 €
⊕ 23 - Immobilisations en cours	259 760,33 €	99 737,53 €
	753 306,87 €	335 823,55 €

Recettes :

	Chapitre	Total Prévu	Réalisé
		753 306,87 €	421 026,59 €
01		753 306,87 €	421 026,59 €
021 - Virement de la section de fonctionnement	164 175,07 €	0,00 €	
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 795,00 €	1 795,00 €	
041 - Opérations patrimoniales	3 540,00 €	0,00 €	
10 - Dotations, fonds divers et réserves	420 937,30 €	418 517,09 €	
13 - Subventions d'investissement	162 859,50 €	714,50 €	
		753 306,87 €	421 026,59 €

Au 21/10/2025, Excédent d'Investissement de 85 203,04 €
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité PREND ACTE de ces informations.

2) Lotissement les Blés d'Or : facturation à Lamotte Aménagement de la pose de comptage pour l'éclairage public

M. le Maire explique qu'il a signé un devis ENEDIS pour le raccordement au réseau d'électricité du poste d'éclairage public du Domaines des Blés d'Or.

Il précise que c'est la commune qui prend en charge ce dossier dès le début car l'éclairage public est rétrocédé par la suite à la commune et cela évite des transferts de dossiers ENEDIS lotisseur/commune.

Le montant TTC de ce devis est de 426.24€.

M. le Maire propose de facturer le remboursement de cette prestation à LAMOTTE Aménagement, le lotisseur du Lotissement les Blés d'Or.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- DECIDE de facturer le raccordement au réseau électrique du poste d'éclairage public du Domaine des Blés d'Or à LAMOTTE AMENAGEMENT au prix de 426.26€.

3) Vente de biens communaux - Détermination du prix de matériels à vendre

M. le Maire explique qu'il est nécessaire de vendre l'ancien matériel de cuisine de l'ancienne cantine ainsi que du matériel inutilisé du service technique :

Il convient au préalable de déterminer les prix de vente de ces matériels.

- Hotte fourneaux : inventaire n° 142 - Prix de vente proposé : 2 000€
- Friteuse label Table : inventaire n°334 - Prix de vente proposé : 1 560€
- Benne micro-tracteur (achetée en 2021) - 680.00€ HT : inventaire n° 0338 - Prix de vente proposé : 500€
- Pompe à fuel + cuve (acheté en 1996) - 304.90€ : inventaire n°83 - Prix de vente proposé : 300€
- Nettoyeur SIVOM (1996) - 1 219.59€ : inventaire n° 79 - Prix de vente proposé : 200€
- Pulvérisateur 200L (1998) - 1 193.58€ : inventaire n°137 - Prix de vente proposé : 150 €

Après avoir entendu l'exposé de M. ou Mme le maire, le conseil municipal, à l'unanimité :

- APPROUVE la vente des divers matériels au prix énoncés ci-dessus,
- AUTORISE le maire à réaliser cette vente aux prix et conditions précitées et à signer toutes les pièces nécessaires à la vente,
- dit que cette recette sera portée au budget principal et que le bien mobilier vendu sera sorti du patrimoine communal.

4) Réfection RD 26 : sollicitation amendes de police.

M. le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter une subvention au titre des amendes de police auprès du Département pour la réfection de la RD 26.

Les aménagements qui ont été pris en charge financièrement

par la commune et qui concourent à la réduction de la vitesse des véhicules sont les suivants :

- Le rabotage et la couche de roulement des 2 ralentisseurs (5 500,00€ HT soit 6 600,00€ TTC)
- Le marquage au sol réalisé après les travaux (2 076,00€ HT soit 2 491,20€ TTC).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- SOLICITE auprès du Département une subvention au titre des amendes de police pour les travaux cités ci-dessus,
- AUTORISE le Maire à signer tous documents relatifs à cette demande.

5) Remboursement d'une facture à un Adjoint (Electro dépôt)

M. le Maire explique que Mme Guérin Nathalie a acheté un aspirateur balai chez Electro Dépôt de Pleurtuit au prix de 199.98€ TTC pour le service périscolaire, ceci car le paiement par mandat administratif étant compliqué à mettre en place.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- DECIDE de rembourser le montant de 199.98€ à Mme GUÉRIN Nathalie, Adjointe au Maire, pour l'achat d'un aspirateur-balai pour le service périscolaire.

6) Subvention à l'APE pour les sapins de Noël

M. le Maire propose d'acquérir des sapins de Noël auprès de l'APE en versant une subvention de 152€.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

De verser une subvention de 152€ correspondant à l'achat de 6 sapins, savoir :

- 1 petit sapin dans les locaux de la Mairie (1m/1.25m) 17.50€
- 3 moyens sapins dans les locaux de l'école (1,25m/1.50m) (1 à l'accueil périscolaire et 1 dans les 2 classes de maternelles) (3*21€)
- 1 sapin au restaurant scolaire (1.75 m/2m) 30.50€
- 1 grand sapin à l'Espace Karnay (2m/2.5m) 41€

7) Mandat Spécial à deux adjoints pour un déplacement à Paris dans le cadre du congrès des Maires - Remboursement frais de déplacement et frais d'hébergement.

M. Allain HOUEL, Premier Adjoint, et Mme Nathalie GUERIN, troisième adjointe, participeront au congrès des maires à Paris, les 18 et 19 novembre 2025.

Il vous est proposé en application de l'article L2123-18 du Code des collectivités territoriales de mandater les deux adjoints de participer à cet évènement et de prendre en charge les frais occasionnés par ce déplacement (transport et hébergement).

M. Allain HOUEL et Mme Nathalie GUERIN ne participent pas au vote.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- MANDATE le Premier Adjoint M. HOUEL et la Troisième Adjointe Mme GUÉRIN de participer au congrès des maires à Paris les 18 et 19 novembre 2025.
- AUTORISE la prise en charge des frais occasionnés par ce déplacement.

TRAVAUX/ ACQUISITION

1) Point sur les chantiers en cours

VOIRIE

- Eclairage public lotissement des Blés d'Or : rencontre de la SA-DEL pour le Consuel.
- Les Loges : une rencontre a eu lieu entre la mairie, Dinan Agglomération et l'entreprise LESSART pour la réfection de la voie d'accès dans l'impasse.
- Marquage au sol : suite à la réfection de la RD 26 du bourg, un devis a été demandé à 4S pour le marquage de sécurité au niveau du ralentisseur du calvaire et pour le marquage définitif.

TELEPHONIE-INTERNET ECOLE ET MAIRIE :

L'audit n'a pu être restitué par Koesio. La réunion de restitution de l'audit n'a donc service à rien. Koesio doit refaire l'audit.

RENOVATION MAISON 7 RUE EGLISE :

Le cabinet PILI-PILI a présenté le dossier au stade de l'Esquisse le 30/10/2025. La commission travaux va se réunir le 20/11 pour trancher certains points.

2) École : devis remplacement PC

M. le Maire présente 2 devis pour le remplacement de PC à l'école :

2 devis Bis Informatique :

- Remplacement PC portable Directrice (HS) : 549€ TTC
- Remplacement PC fixe qui sert de SERVEUR (très lent : de 2013) : 598€ TTC

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- AUTORISE le Maire à signer ces 2 devis pour des montants respectifs de 549€ TTC et 598€ TTC.

3) Service technique : examen devis clôture

M. le Maire présente les devis reçus pour la fourniture et la pose d'une clôture au service technique.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- DECIDE de retenir le devis d'Espace Clôture pour un montant de 7 350.89€ TTC (fourniture et pose de la clôture).

- AUTORISE le Maire à signer le devis correspondant.

RESSOURCES HUMAINES

1) Recensement population 2026 : recrutement de 2 agents recenseurs et heures complémentaires pour coordinateur communal.

M. le Maire explique que le recensement de la population aura lieu du 15/01/2026 au 14/02/2026. Il convient donc de désigner des personnes chargées du recensement de la population.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- DÉCIDE :

1. De charger le Maire de procéder aux enquêtes de recensement et de les organiser,
2. De désigner 1 coordonnateur d'enquête chargé de la préparation et de la réalisation des enquêtes de recensement : Le coordonnateur désigné est Mme Typhène HEYDON (agent de la collectivité),
3. De fixer la rémunération du coordonnateur comme suit : paiement d'heures complémentaires (Estimatif : 14 heures en novembre 2025, 14 heures en décembre 2025, 14 heures en janvier 2025 et 10h30 en février 2025),
4. De créer 2 postes d'agents recenseurs en contrat à durée déterminée du 15/01/2026 au 14/02/2026 et d'autoriser le Maire à lancer le recrutement et à signer les contrats de recrutement,
5. De fixer la rémunération de(s) agents recenseur(s) comme suit :
 - 2.20€ par fiche d'habitation
 - 2.20€ par fiche individuelle
 - Frais de déplacement (barème kilométrique de la fonction publique territoriale)
 - Les journées de formation et le repérage sur le terrain seront rémunérés au SMIC
6. Dit que les crédits nécessaires seront inscrits au Budget Primitif 2026.

2) Protection Sociale Complémentaire (PSC) - Complémentaire santé

Les employeurs publics territoriaux doivent contribuer au financement des garanties d'assurance de protection sociale complémentaire auxquelles les agents qu'ils emploient souscrivent pour couvrir :

- Les risques santé : frais occasionnés par une maternité, une maladie ou un accident,

• Les risques prévoyance : incapacité de travail, invalidité, inaptitude ou décès.

À partir du 1er janvier 2026, la participation employeur au risque santé devient obligatoire (15 € brut/mois minimum). Le CDG 22 a retenu la MNT pour la convention santé 2026-2031, à laquelle 255 collectivités (environ 10 000 agents) ont manifesté leur intention d'adhérer. La collectivité doit désormais confirmer son adhésion.

Le conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- DECIDE de retenir la procédure de la convention de participation pour les risques santé pour un effet des garanties au 01.01.2026

- DECIDE de verser une participation mensuelle brute par agent à la date d'effet de la convention en respectant le minimum prévu à l'article 6 du décret n°2022-581. Cette participation s'élèvera à un montant mensuel brut par agent de : 15€

- AUTORISE le Maire à effectuer tout acte en conséquence

- DIT que le montant de la participation mensuelle pourra être revu à l'installation du prochain Conseil Municipal avec une possible modulation dans un but d'intérêt social selon les revenus et/ou de la situation familiale des agents.

ENFANCE / JEUNESSE

1) Convention de participation financière au fonctionnement de l'ALSH de Bobital pour l'année scolaire 2025/2026

M. le Maire présente une proposition de convention pour l'ALSH de Bobital pour l'année scolaire 2025/2025.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- ACCEPTE la proposition de convention telle que décrite ci-dessus,

- AUTORISE le Maire à signer la convention de participation financière aux charges de fonctionnement de l'ALSH de Bobital du 20/10/2025 au 31/07/2026.

DINAN AGGLOMERATION

Avis sur le PPGDID 2026/2031 (Plan partenarial de gestion de la demande de logement social et d'information des demandeurs)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- DONNE un avis favorable au PPGDID 2026/2031.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Retour Repas des Aînés

125 repas en salle - 88 à emporter

Réunion des Associations : le 20 novembre 2025 à 18h00

Mutuelle Groupama : partenariat avec la commune

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention avec Groupama.

Cérémonie du 11 Novembre : Vin d'honneur par le bar Au Daou

Commission Communication : le 10 novembre 2025 à 18h00

Fin du Conseil Municipal à : 21h18

Prochain Conseil Municipal le : Mercredi 3 Décembre 2025 à 20h00

AUTORISATIONS D'URBANISME

DÉCLARATIONS PRÉALABLES (DP)

N° de dossier

N° de dossier	Adresse du terrain	Objet des travaux
DP 022 280 25 00023	Allée des Granitiers – ZA	Création de terrain à bâtir
DP 022 280 25 00015 M01	12, La Croix de Pierre	Modification du sens de la pente de la toiture
DP 022 280 25 00024	2 bis, rue des Sources	Pose d'une pergola
DP 022 280 25 00026	Le Mesnil	Abattage d'arbres
DP 022 280 25 00027	11, rue de la Gervinalis	Édification de deux palissades en bois
DP 022 280 25 00028	13, rue de la Gervinalis	Clôture
DP 022 280 25 00029	3, La Touche	Clôture
DP 022 280 25 00030	14, Domaine des Blés d'Or	Enlèvement de souches
DP 022 280 25 00032	3B, route de l'Aucherais	Clôture
DP 022 280 25 00033	12, La Croix du Chêne	Clôture
DP 022 280 25 00034	1, rue du Clos de la Porte	Clôture
DP 022 280 25 00031	7, Domaine des Blés d'Or	Clôture
DP 022 280 25 00036	—	Abattage d'une haie
DP 022 280 25 00037	3, rés. Les Portes Fleuries	Aménagement de combles et création de vélux
DP 022 280 25 00038	35A, Les Loges	Pose d'une pergola
DP 022 280 25 00025 M01	11, route de l'Aucherais	Remplacement de couverture (fibrociment > acier)
DP 022 280 25 00039	6, rue des Jannaeis	Clôture
DP 022 280 25 00041	14, voie Romaine	Pose d'une pergola (3,65 m × 3 m)
DP 022 280 25 00040	1, Bel Air	Clôture – portail
DP 022 280 25 00042	1, rue de la Cour des Aîtres	Rénovation d'un appentis
DP 022 280 25 00044	1, rue du Clos de la Porte	Carport
DP 022 280 25 00045	11, rue de l'Église	Clôture

PERMIS DE CONSTRUIRE (PC)

N° de dossier

N° de dossier	Adresse du terrain	Objet des travaux
PC 022 280 25 00007	2A, route du Stade	Construction d'une maison individuelle
PC 022 280 25 00008	Lande des Couturiers	—
PC 022 280 25 00009	2, Domaine des Forges	Construction d'une maison individuelle
PC 022 280 25 00010	20 bis, Les Loges	Construction d'un hangar de stockage
PC 022 280 25 00011	Les Hauts Villots	—
PC 022 280 25 00012	1, La Croix du Chêne	Transformation d'un ancien bâtiment agricole en habitation
PC 022 280 23 C0002 M02	2, Domaine des Blés d'Or	Modification d'une clôture
PC 022 280 25 00013	Lande Jean Besnard	Construction d'un carport
PC 022 280 25 00003 M01	8A, La Ville es Gicquiaus	Modification de l'implantation
PC 022 280 25 00014	6, Domaine des Forges	Construction d'une maison individuelle

PERMIS DE DÉMOLIR (PD)

N° de dossier

PD 022 280 25 00001

Adresse du terrain

La Retenue

Objet des travaux

Démolition d'un hangar

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

09/10/2025	HOARAU Marius
02/10/2025	BERTRAND Mona
09/09/2025	NEMS Léon
22/06/2025	ROBIN Jade
30/11/2025	CLEMENT Gabrielle
29/11/2025	VICTOR Valentine

MARIAGES

— aucun —

DÉCÈS

12/07/2025	GOGUET Henri
28/10/2025	VÉZIE (née VITEL) Raymonde
17/11/2025	FRIANT Patrik
14/12/2025	DIAS Antonio



RÉSERVEZ VITE VOTRE COMPOSTEUR

DERNIÈRE LIGNE DROITE POUR RÉSERVER VOTRE COMPOSTEUR POUR VOTRE JARDIN

Depuis 2024, Dinan Agglomération distribue gratuitement des composteurs individuels aux habitants disposant d'un jardin. Plus de 7 000 foyers se sont déjà équipés.

Les **dernières distributions de proximité auront lieu jusqu'à l'été 2026** : c'est donc la dernière ligne droite pour en bénéficier !

Plusieurs modalités sont proposées :

- ➡ participation à une **sensibilisation en salle** (30 min),
- ➡ visionnage d'une **vidéo en ligne** (5 min) avant retrait,
- ➡ équipement en **déchèterie au printemps**, sans réservation, en présence des animatrices biodéchets.

PROCHAINES DISTRIBUTIONS PRÈS DE VOTRE COMMUNE :

Tréfumel	14 et 17/01
Broons	05 et 07/02, 09 et 11/04, 11 et 13/06
Le Hinglé	11 et 14/02
Saint-Michel-de-Plélan	18/03
Dinan	01 et 04/04, 27 et 30/05, 24 et 27/06
Trébédan	22 et 25/04
Plouasne	20 et 23/05

Infos et inscriptions : www.dinan-agglomeration.fr

Service Réduction et Collecte des Déchets :
02 96 87 72 72 – dechets@dinan-agglomeration.fr

**DINAN
AGGLOMÉRATION**

RÉSERVEZ VOTRE COMPOSTEUR !



TOUTES LES DATES ET LES LIEUX
DE DISTRIBUTIONS SUR
WWW.DINAN-AGGLOMERATION.FR



HORAIRES NOËL

Pendant les vacances de Noël 2025, la mairie sera ouverte :

Lundi 22 décembre : 9h-12h30 et 14h-17h00

Mardi 23 décembre : 9h-12h30 et 14h-17h00

Lundi 29 décembre : 9h-12h30 et 14h-17h00

Mardi 30 décembre : 9h-12h30 et 14h-17h00

Mercredi 31 décembre : 9h-12h30

CONTACTS UTILES

Maire de Saint-Carné

Tél. 02 96 83 58 22
mairie@saintcarne.com
www.saintcarne.com

Ecole Norbert Guitton

Tél. 02 96 83 61 21

Accueil périscolaire

Tél. 02 96 83 62 31

Restaurant scolaire

Tél. 02 96 88 00 15

ANIMATIONS 2026

JANV

SAM 03/01	19h	Vœux du maire / espace Karnay
MAR 13/01	18h	AG CNDBSC / salle des associations
SAM 17/01	-	AC Triskel Levant / espace Karnay
LUN 19/01	-	Galette de la marche / espace Karnay
DIM 25/01	-	Atelier avec Sophie Wiszniak / salle des associations
MAR 27/01	-	AC du club de l'amitié / espace Karnay
JEU 29/01	10h	Permanence Groupama (mutuelle communale) / salle des associations

FÉVR

VEN 13/02	19h	AG AVD / espace Karnay
MAR 24/02	14h	Loto du club de l'amitié / espace Karnay
JEU 26/02	10h	Permanence Groupama (mutuelle communale) / salle des associations

MARS

SAM 07/03	-	Soirée APE / espace Karnay
DIM 15 et 22/03	-	Élections municipales / espace Karnay
JEU 26/03	10h	Permanence Groupama (mutuelle communale) / salle des associations
SAM 21/03	-	Repas à emporter de CNDBSC / espace Karnay
MAR 31/01	Midi	Potée du club de l'amitié / espace Karnay

AVRIL

MAR 28/04	14h	Belotte du club de l'amitié / espace Karnay
-----------	-----	---

MAI

VEN 08/05	-	Cérémonie
LUN 18/05	-	Repas de la marche / espace Karnay
MAR 26/05	14h	Club de l'amitié / espace Karnay

JUIN

SAM 06/06	midi	Grillades de l'AVD / espace Karnay
DIM 14/06	journée	Fête de l'école / école
MAR 30/06	midi	Grillades du club de l'amitié / espace Karnay

LE MAIRE, LES ADJOINTS ET LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

ont le plaisir de vous inviter
à la cérémonie des vœux 2026

SAMEDI 03 JANVIER 2026

19H00

ESPACE KARNAY.